

TRACES

L'ENSEIGNEMENT
DE L'HISTOIRE

LES NOUVEAUX
PROGRAMMES

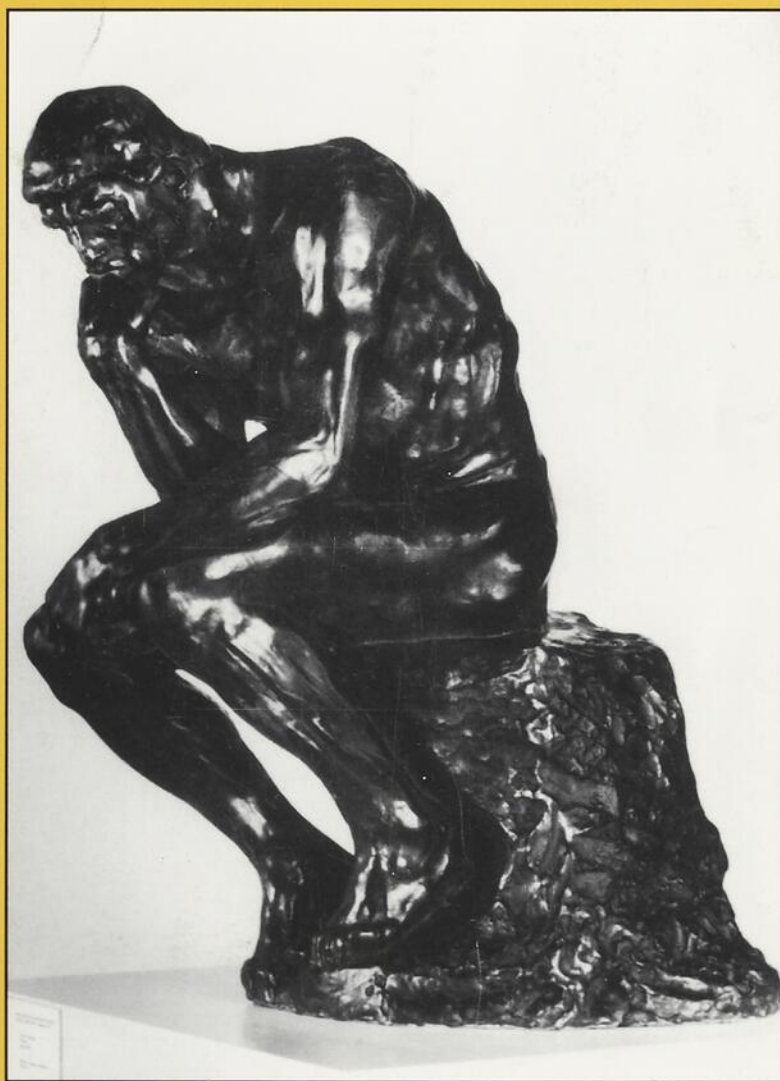
UN CONGRÈS
À TROIS

BIM... ET PLUS

MÉMOIRES ET
ORDINATEURS

L'ÉDIT DE NANTES

ÊTRE NOIR



**RODIN
À QUÉBEC**



Le nom de la revue TRACES fait premièrement référence aux fondements de l'Histoire qui se construit à partir des preuves de la présence des humains et de leur société dans le passé. Il rejoint, en second lieu, l'empreinte spécifique laissée par l'enseignement de l'Histoire sur l'individu qui le reçoit. Il évoque, finalement, l'action et l'influence passées et présentes de la SPHQ dans le domaine de l'Histoire et de son enseignement au Québec.

La revue TRACES vise à assurer l'information et le développement professionnel des membres de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Elle se veut le reflet du dynamisme de l'enseignement de l'histoire au Québec, un outil de perfectionnement pour tous ceux que l'enseignement de l'histoire intéresse, et le promoteur de l'enseignement des sciences humaines au primaire et de l'histoire aux niveaux secondaire et collégial.

Adresse postale de la revue :

C.P. Turgeon
C.P. 98557
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5R9

Direction de la revue :

Jean-Claude Richard : (450) 435-0244

Comité de rédaction :

Mario Filion
Pierre Gingras
Louise Hallé
Laurent Lamontagne
Jean-Claude Richard

Conception graphique :

Charlemagne

Correction des épreuves :

Suzanne Richard

Impression :

Imprimerie des Éditions Vaudreuil

Publicité :

Jean-Vianney Simard : (418) 650-6428

Abonnements :

Jacques Nolet

Distribution :

Louise Hallé

Dépôt légal : B.N.C. - B.N.Q.

- Envoi de publication
- Date de parution : juin 1998
- Numéro d'enregistrement 6323
- port de retour garanti
- Parution : 5 numéros / année
- Tarifs : membres de la SPHQ - inclus dans les frais d'adhésion.
- Abonnement annuel :
 - individus : 60 \$
 - institutions : 60 \$
 - retraités : 30 \$
 - étudiants : 22 \$

«... Une adhésion à la Société des professeurs d'histoire du Québec (sphq), quelle que soit la date d'entrée dans la société, donne le droit de recevoir six numéros de la revue TRACES dans les douze mois suivants.»

TRACES appartient aux membres de la SPHQ. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs. Les textes peuvent être reproduits avec mention de la source, à moins d'avis contraire.

Revue de la Société des professeurs d'histoire du Québec. Indexée dans REPÈRE depuis janvier 1989



CONGRÈS
P. 18



JE ME SOUVIENS
P. 25



RODIN À QUÉBEC
P. 43

En couverture:
Auguste Rodin, mars 1881. *Le Penseur*.
Coll. du Musée des beaux-arts de Montréal. Bronze.

VOLUME 36, N°2 SOMMAIRE

GRAFFITI

• 1 + 1 = 1

LA SPHQ

LA PRÉSIDENTE

• L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

MOT DU TRÉSORIER

• POLITIQUE D'ADHÉSION

ÉCHO DU COLLÉGIAL

• ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES

TEMPS FORTS

• LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE

• RAPPORT DE L'EFFECTIF 1997

• PREMIER CONGRÈS DES PROFESSEURS D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

DOCUMENT

• LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES À SAINT-HYACINTHE

L'ENSEIGNEMENT

L'ÉVALUATION

• BIM: PLUS QU'UN OUTIL NOUVELLES TECHNOLOGIES

• JE ME SOUVIENS!

DIVERS

• AU COEUR DE LA MUSIQUE ET DE L'HISTOIRE

L'HISTOIRE

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

• AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

GRANDS ANNIVERSAIRES

• DES INCONTOURNABLES

REPÈRES

• L'ÉDIT DE NANTES

DIVERS

• ÊTRE NOIR

J'AI LU, VU, ENTENDU

• L'HISTOIRE DU VOTE AU CANADA

• RODIN À QUÉBEC

• L'ÉCRITURE OU LA VIE



600, rue Fullum, 10e étage, Montréal (Québec) H2K 4L1 • Tél. - SPHQ : (418) 626-8737 • CPIQ : (514) 873- 3196

FORMULAIRE D'ADHÉSION

N. B. : CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉ PAR TOUS ET TOUTES

IDENTIFICATION (en lettres moulées, s.v.p.)

Nom:

PRÉNOM

ou

NOM DE L'ORGANISME

À l'attention de

ADRESSE

N° rue

Ville Province Code postal

TÉLÉPHONE

Résidence () Bureau ()

FONCTION

☐ Professeur

☐ Étudiant

☐ Directeur

☐ Conseiller pédagogique

autres : (précisez)

S'il s'agit d'un organisme :

☐ École : ☐ Primaire ☐ Secondaire ☐ Cégep

☐ Commission scolaire

☐ Autre (précisez) :

NIVEAU

☐ Primaire

☐ Secondaire: 2e ☐ 3e ☐ 4e ☐ 5e ☐

☐ Collégial

☐ Universitaire

RÉGION ADMINISTRATIVE (cochez votre région)

☐ 01 Bas-St-Laurent-Gaspésie

☐ 07 Outaouais

☐ 13 Laval

☐ 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

☐ 08 Abitibi-Témiscamingue

☐ 14 Lanaudière

☐ 03 Québec

☐ 09 Côte-Nord

☐ 15 Laurentides

☐ 04 Mauricie-Bois-Francs

☐ 10 Nord du Québec

☐ 16 Montérégie

☐ 05 Estrie

☐ 11 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine

☐ 17 Hors Québec

☐ 06 Montréal

☐ 12 Chaudière-Appalaches

COTISATION ANNUELLE

22 \$ étudiant(e) 30 \$ retraité 50 \$ enseignant(e) 60 \$ organisme ou institution

RÉSERVÉ À LA SPHQ

Date

Code de la fonction

Montant

☐ Chèque ☐ Mandat ☐ Comptant

Expédition : carte

Reçu (pour fin d'impôt)

P.S. : Retournez avec votre cotisation à la SPHQ (adresse indiquée plus haut)

1 + 1 = 1

JEAN-CLAUDE RICHARD
DIRECTEUR — TRACES

V OILÀ QUE NOUS SOMMES, À NOTRE TOUR, VICTIMES DES COUPURES. EH OUI! NOUS AVONS DÛ, POUR DES RAISONS DE RATIONALISATION BUDGÉTAIRE, COMBINER NOS DEUX NUMÉROS HABITUELS DU PRINTEMPS ET NOUS CONTENTER D'UNE SEULE PARUTION. VOILÀ QUI EXPLIQUE À LA FOIS LE TITRE QUI COIFFE CET ARTICLE ET LA DATE D'ÉDITION QUE VOUS LIREZ AU BAS DE CHACUNE DES PAGES DU PRÉSENT NUMÉRO.

Ceci étant dit, il ne faut pas désespérer; nous avons quand même réussi, je le crois bien, à vous préparer quelques moments de lecture intéressante. Voyons ça.

Quiconque aura feuilleté ce numéro ou survolé le sommaire aura noté l'espace important qu'occupe le dossier des nouveaux programmes. C'était fatal.

Le président attire notre attention sur les travaux entrepris par la SPHQ et les réflexions qui en résultent. Un dossier reprend par le menu les réflexions du comité de travail et propose des pistes intéressantes,

notamment en ce qui concerne le futur programme de 5e secondaire. Notre confrère Jacques Nolet, pour sa part, y va d'une analyse exhaustive du programme de 2e secondaire et de ses recommandations. De quoi alimenter vos propres réflexions.

Si nous avons gardé quelques rubriques comme *Nouvelles technologies* et *Évaluation*, nous avons dû, pour des raisons d'espace, en éliminer ou en réduire quelques-unes. C'est la cas de *Grands anniversaires* qui devait traiter de Frontenac. Ce sera pour décembre, espérons-le.

Celles et ceux que la survie de la SPHQ intéresse plus particulièrement liront avec intérêt l'article de Pierre Cécil à propos de nos effectifs; ils noteront également les dates et les caractéristiques particulières du prochain congrès qui se tiendra à Trois-Rivières.

Enfin, à la veille des vacances, nous vous proposons, en vrac, une visite à l'exposition Rodin, présentée par le Musée du Québec, la lecture d'un livre sur l'évolution du vote au Canada et celle des «mémoires» d'un rescapé de Buchenwald.

Nous vous prions égale-

ment de noter les modifications à notre numéro de téléphone et le changement d'adresse de notre bureau de poste qui apparaissent au bas de cette page.

En dernière heure, Grégoire Goulet nous signale que le site Internet de la SPHQ est maintenant actif, Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante :

nt.cyberscol.qc.ca/sphq/

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonne vacances et, bien évidemment, une bonne lecture.

On se revoit au congrès.



**NOTEZ
S.V.P.**

à compter du
13 juin 1998
notre
INDICATIF RÉGIONAL
sera le

450



Notre bureau de poste
DÉMÉNAGE
nous avons donc une

NOUVELLE ADRESSE



TRACES
C.P. Turgeon
C.P. 98557
Sainte-Thérèse (Québec)
J7E 5R9

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Réflexions sur les contenus d'apprentissage des programmes

GRÉGOIRE GOULET
PRÉSIDENT — SPHQ

NOUS AVONS BESOIN DE VOS COMMENTAIRES. TEL QUE PROMIS DANS LE NUMÉRO DE **TRACES** DE JANVIER-FÉVRIER, LA SOCIÉTÉ TRAVAILLE PRÉSENTEMENT SUR LE DOSSIER DES CONTENUS D'HISTOIRE À OFFRIR À NOS JEUNES À TOUS LES NIVEAUX DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE.

Déjà une rencontre s'est effectuée le 14 mars avec les professeurs des universités, tant en didactique qu'en recherche historique, pour échanger sur un document de travail préparatoire. Depuis, l'équipe de rédaction, formée de nos membres enseignantes et enseignants, a retouché le document pour le publier dans notre revue. Ceci nous permettra de recueillir les commentaires de nos membres pendant l'été et de peaufiner le tout pour la fin d'août.

Ces réflexions seront achevinées aux différents intervenants en éducation et particulièrement en enseignement de l'histoire au Québec. Il va de soi que les membres de la commission permanente des programmes et les futurs rédacteurs de programmes seront les premières personnes visées par nos écrits.

Nos membres s'apercevront des changements apportés dans notre échéancier de travail: nous avons prévu faire un colloque en mai pour tous les enseignantes et tous les enseignants d'histoire du Québec, mais des contraintes budgétaires et un temps trop court pour la préparation de notre document de références nous empêchent de le tenir.

Le gigantisme d'une telle organisation nous a obligés à repenser notre façon de communiquer avec les professeurs d'histoire, de les impliquer dans notre processus d'échange d'idées et d'amélioration du document final de réflexion.

Il est impératif pour chacun d'entre nous qui recevra le cahier de réflexions sur les contenus de programmes, de se faire un devoir de le lire, de le commenter et, surtout, de faire parvenir au conseil d'administration les changements souhaités dans le nouveau curriculum en histoire pour l'élève du primaire et du secondaire. Rappelons que toutes les remarques reçues devront s'inscrire dans le cadre d'un enseignement continu, graduel et terminal.

L'article sur l'éducation à la citoyenneté paru dans le numéro de janvier et février 1998, sous la plume de Robert Martineau, contenait des éléments qui doivent être inclus dans nos réflexions présentes. Nous partageons avec beaucoup d'enseignantes et d'enseignants d'histoire l'opinion que la formation en éducation civique doit être réalisée par les éducatrices et les éducateurs de sciences humaines.

Déjà, au niveau primaire, de nombreux éléments civiques sont incorporés et enseignés. Au secondaire, des notions de civisme, d'éthique politique, économique et sociale sont abordées avec nos adolescentes et adolescents. Mentionnons entre autres le droit de vote et d'association, la liberté d'expression et le droit à la différence.

Il est inutile de vous rappeler que nous avons besoin de vos commentaires pour échauffer une preuve sans équivoque que l'éducation civique a été et doit demeurer un sujet d'enseignement pour les professeurs d'histoire du Québec. Rappelons-nous que «les programmes actuels d'histoire invitent à former des citoyens ouverts, éclairés et responsables».¹

À partir de vos avis, nous pourrions développer un contenu de matière élaboré et pertinent pour le développement d'un sens civique chez nos jeunes, une façon de sensibiliser ceux-ci à la chose politique. Il est plus facile, croyons-nous, de sensibiliser nos élèves à la démocratie à l'intérieur de cours portant sur les valeurs politiques et sociales transmises depuis l'Antiquité à nos jours.

Pour terminer cette prise de conscience, il faut bien s'avouer qu'il est primordial, pour la science politi-

que et civique du Québec, que l'enseignement de la citoyenneté passe par un enseignement global de l'histoire, encadré par des notions de lutte des citoyens pour l'obtention de droits, ne serait-ce que le droit de vote des hommes et des femmes.

Quoi de mieux que de se référer à d'autres nations pour comprendre les cheminements des générations passées pour obtenir un minimum de liberté. N'est-ce pas l'histoire qui permet cette perspective, cette visualisation des choses ?

Encore une fois, prenez le temps de lire l'article intitulé *La réforme du curriculum* signé par Robert Martineau dans le numéro de janvier-février 1998 de *TRACES* (Vol. 36, #1). Il est clair, précis et sans équivoque sur ce dossier: l'éducation à la citoyenneté appartient-elle à l'enseignement de l'histoire? Vous pourrez conclure par vous-même.

AUTRES NOUVELLES

Congrès de sciences humaines

L'équipe dynamique de René J. Lemire travaille sans relâche à l'organisation des trois congrès des sociétés d'économie, de géographie et d'histoire qui auront lieu au mois d'octobre sous un même toit et dirigés par une seule équipe. L'entente

conclue entre les présidents et les trésoriers des trois associations va permettre une réduction et un partage des coûts, une plus grande collaboration pour le choix des ateliers, des conférenciers et des excursions.

Les professeurs qui désirent participer au congrès ont le loisir de consulter le site internet du congrès, relié au collège Laflèche de Trois-Rivières avec le travail de René Beaudoin.

(www.claflèche.qc.ca/services/congrès)

Ce site permettra de connaître les modalités d'inscription et d'adhésion pour les membres. Vous verrez que nous avons maintenu un prix identique pour tous les participants quelle que soit la société de provenance. Nous sommes revenus à la formule de trois jours d'activité incluant une possibilité d'un mini congrès pour une plus grande participation.

Nouveau programme de Connaissance du monde contemporain

Quand nous avons commencé à travailler sur ce dossier, nous avions deux objectifs à atteindre. Le premier consistait à inscrire les éléments de ce cours avec une trame historique complète, continue et progressive à partir du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Le deuxième était d'harmoniser le mieux pos-

sible, avec l'économie et la géographie, des contenus propres à chacun et utiles pour l'ensemble de la période à couvrir. Comme il a été mentionné dans la revue *ÉCO-SPEQ* du mois d'avril 1998, la toile de fond du nouveau programme devrait être historique et avoir un contenu suffisant qui pourrait être dispensé à l'intérieur des contraintes de temps imposées par le futur curriculum.

Dans le présent numéro de la revue *Traces*, vous pourrez lire les pistes suggérées pour l'ensemble des programmes et apporter des commentaires pour éclairer à nouveau ce dossier.

LE SITE INTERNET DE LA SPHQ

nt.cyberscol.qc.ca/sphq/

nt.cyberscol.qc.ca/sphq/

nt.cyberscol.qc.ca/sphq/

1 Programmes d'études, Histoire 414, Ministère de l'Éducation du Québec, 1982



Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne du 3 au 7 novembre 1998 - Colline du Parlement, Ottawa

Contenu :

Vivre intensément les rouages de la démocratie parlementaire, analyser des questions, rencontrer des parlementaires, partager avec des collègues des stratégies et outils pédagogiques à mettre en oeuvre dans les cours.

Admissibilité :

Cette session de perfectionnement professionnel est ouverte aux enseignants de sciences sociales ou humaines et de science politique au Canada (dont l'histoire, la géographie, la sociologie, l'économie et les études autochtones), de la 4^e à la 12^e année, du CPO (ON) et du Cégep (QC). Les participants antérieurs ne sont pas admissibles.

Les participants sont choisis par leurs pairs en fonction de :

- l'excellence de leur enseignement de la démocratie parlementaire ou d'éducation civique, et dans des activités professionnelles connexes
- leur engagement professionnel et leur habileté de travailler en équipe
- leur capacité de mener des activités innovatrices en classe, des activités de perfectionnement professionnel ou liées au programme d'études fondées sur leur participation au *Forum des enseignants*
- leurs antécédents scolaires
- leur lettre de recommandation

Coût :

Inscription : 250 \$. Les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et du matériel didactique seront couverts.

Pour des formulaires d'inscription :

Bibliothèque du Parlement, C.P. 1103, Ottawa (Ont) K1A 0A9
Tél. : (613) 992-4793 Internet : www.parl.gc.ca

Les formulaires d'inscription doivent porter le cachet postal du 1^{er} MAI 1998 au plus tard.

Information available in English.

POLITIQUE D'ADHÉSION

JACQUES DÉCARIE
TRÉSORIER — SPHQ

À SA RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 1997, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPHQ A ADOPTÉ LA RÉOLUTION SUIVANTE:
«... UNE ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS D'HISTOIRE DU QUÉBEC (SPHQ), QUELLE QUE SOIT LA DATE D'ENTRÉE DANS LA SOCIÉTÉ, DONNE LE DROIT DE RECEVOIR SIX NUMÉROS DE LA REVUE **TRACES** DANS LES DOUZE MOIS SUIVANTS.»

Pourquoi parler de six revues, incluant le numéro-programme du congrès et le cahier du Concours national Lionel-Groulx, en douze mois et non plus en fonction de notre année financière ou de l'année civile?

Notre congrès ayant toujours lieu en fin d'octobre, début novembre, la très grande majorité des renouvellements d'adhésions se faisaient à cette période. Ceux qui ne renouvelaient pas à ce moment, en participant au congrès ou payant leur cotisation, recevaient alors, en début de l'année civile suivante, un rappel du responsable du recrutement afin de régulariser leur situation.

Le Conseil avait antérieurement décidé que toute cotisation reçue avant le 31 août s'appliquerait à l'année civile en cours (avec effet rétroactif) et celles reçues après le 31 août seraient créditées à l'année civile suivante.

Le temps filant très vite au printemps, programmes obligeant, des membres payaient leur cotisation en juin, juillet. S'ils participaient ensuite au congrès de l'automne, ils avaient

l'impression de payer deux fois dans la même année. Même un membre qui ne participait pas au congrès avait le sentiment d'être sollicité deux fois en-deçà de douze mois.

C'est donc pour pallier ces chevauchements de dates que le C.A. a voté la résolution ci-dessus. Désormais, quelle que soit la date de votre adhésion à la SPHQ, vous serez membre pour douze mois et recevrez six numéros de **TRACES**. Il n'y aura plus de campagne de recrutement traditionnelle, en début d'année, auprès des membres dont l'adhésion s'était écoulée. Le recrutement et le maintien à jour de la liste des membres sera une opération continue.

Le congrès demeurera cependant un temps fort; nous espérons donc tous vous rencontrer à Trois-Rivières les 16 et 17 octobre 1998.

Rendez-vous

**DU
15 AU 18
OCTOBRE**

**À
L'HÔTEL DELTA
DE
TROIS-RIVIÈRES
ET AU
CENTRE
MUNICIPAL
DES CONGRÈS**

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES

JEAN-VIANNEY SIMARD
EX-PROFESSEUR D'HISTOIRE AU COLLÉGIAL

EN OCTOBRE DERNIER, LA COMMISSION D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE SCIENCES HUMAINES AU NIVEAU COLLÉGIAL RENDAIT PUBLIC SON RAPPORT.¹ C'EST CE DONT IL SERA QUESTION DANS LE PRÉSENT NUMÉRO DE **TRACES**. LE BUT DU RAPPORT, IL FAUT LE DIRE CLAIEMENT, N'ÉTAIT PAS D'ÉTABLIR, COMME L'AVAIT FAIT LA REVUE *L'ACTUALITÉ* À DEUX REPRISES, UN PALMARÈS DES COLLÈGES. CE QUE LA COMMISSION A VOULU FAIRE, C'EST D'EXPOSER AUX DIRECTIONS DES 41 COLLÈGES, AUX DÉPARTEMENTS ET AUX PROFESSEURS DES SCIENCES HUMAINES «LES PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME AINSI QUE LES ASPECTS QUI DEVAIENT ÊTRE AMÉLIORÉS».²

Les membres de la SPHQ se souviennent sans doute que le nouveau programme, entré en vigueur au début des années 1990, comportait, pour les étudiants de Sciences humaines seulement, cinq cours obligatoires imposés par le ministère de l'Éducation, soit *Histoire de la Civilisation occidentale*, un cours de psychologie, un cours d'économie, un cours d'initiation à la méthodologie des sciences humaines et un cours intitulé *Les méthodes quantitatives en sciences humaines*. Un sixième cours, dont le contenu était imposé par le ministère, était obligatoire, mais les collèges étaient libres d'imposer celui qui leur semblait répondre le mieux à leur clientèle respective parmi les autres disciplines de sciences humaines: anthropologie, archéologie, civilisations anciennes, géographie, sciences religieuses et sciences politiques.

Le cours obligatoire d'histoire n'a pas été évalué spécifiquement. Trois cours ont retenu l'attention de la Commission d'évaluation:

les deux cours de méthodologie et le cours d'économie. Cependant, comme c'est tout le programme de Sciences humaines qui a été évalué, le cours d'histoire a été abordé indirectement. Le programme de sciences humaines prévoit une activité d'intégration des acquis et une épreuve-synthèse à la fin des études collégiales. Il est bon de souligner ici que chaque collège a dû faire l'autoévaluation du programme de Sciences humaines et envoyer son rapport à la Commission d'évaluation qui, à son tour, a analysé les rapports et visité chaque collège.

Les principaux critères de la Commission d'évaluation semblent être les suivants: 1- l'organisation du programme favorisant l'atteinte des objectifs et la progression des apprentissages; 2- l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées aux caractéristiques des étudiants; 3- la cohérence des mesures d'aide à l'apprentissage institutionnelles et départementales; 4- la qualité des ressources matérielles; 5- l'approche programme

en place ou en voie d'être réalisée; 6- la réussite des cours et les taux de diplomation élevés compte tenu de la force des étudiants à l'entrée au Cégep.

A partir de ces critères, la Commission a porté un jugement général sur les programmes de chaque collège de la façon suivante: a) **programme de qualité**, en indiquant les forces et les points à améliorer; b) **sans mention**, en indiquant les forces et les points à améliorer; c) en demandant tout simplement au collège de reprendre l'autoévaluation qu'elle réévaluera plus tard. Ceci dit, quelles sont les principales forces du programme de Sciences humaines dans les collèges du Québec?

Les principales forces que l'on retrouve pour l'ensemble des collèges dans l'évaluation du programme de Sciences humaines sont d'abord la disponibilité et le dévouement des professeurs ainsi que les bonnes relations qu'ils ont avec leurs étudiants. Ceci favorise un bon climat de travail

et crée la motivation aussi bien chez les étudiants que chez les professeurs. Comme ex-professeur au collégial et comme superviseur des stages en histoire pour l'Université Laval, je peux confirmer que cette réalité existe à peu près partout.

En deuxième lieu, viennent l'encadrement des étudiants et les mesures de soutien, (centres d'aide, apprentissage et application de techniques d'études, sessions d'accueil et d'intégration, excellents services de bibliothèque, etc) pour leur faciliter l'apprentissage. Tout ceci est complété dans plusieurs collèges, par la qualité des locaux et des moyens pédagogiques mis à la disposition des étudiants et des professeurs.

Les méthodes pédagogiques variées, donc la façon d'enseigner pour amener les étudiants à apprendre, comprendre et développer un jugement critique, sont un autre point fort dans plusieurs collèges et, dans certains cas, cela se traduit par le souci et la volonté des professeurs de se perfectionner. C'est une réalité que j'ai aussi constatée en discutant avec les professeurs des différents collèges lorsque j'allais superviser les stagiaires.

Enfin, la Commission d'évaluation accorde la mention «programme de quali-

...l'évaluation des programmes...

té» à quelques collèges où la concertation entre les professeurs de Sciences humaines existe, où les objectifs et les plans de cours sont clairs et où les programmes de Sciences humaines sont cohérents. La Commission d'évaluation souligne particulièrement le taux de réussite des cours et considère comme un point très important les taux de diplomation élevés dans quelques collèges.

A part quelques rares collèges qui, semble-t-il, n'ont pas d'aspects à améliorer dans le programme de Sciences humaines, la plupart doivent trouver des moyens pour rendre le programme plus accessible aux étudiants.

Quels sont les principaux aspects à améliorer? Ce que la plupart des collèges doivent corriger, c'est l'évaluation des apprentissages des étudiants. Ou bien, pour différentes raisons, l'on ne respecte tout simplement pas la politique d'évaluation en vigueur au Collège ou, encore, les critères de correction ne sont pas suffisamment clairs pour les étudiants. On déplore aussi, dans certains cas, le manque de rigueur dans la politique d'évaluation des apprentissages, ce qui peut avoir des conséquences sur la diplomation.

Le deuxième aspect à améliorer sérieusement dans

beaucoup de collèges, c'est la concertation entre les professeurs de Sciences humaines d'un même département et, même, la concertation entre les professeurs de différents départements. Dans beaucoup de cas, la Commission demande que les professeurs «s'approprient» le programme de Sciences humaines, mettent davantage en commun leurs expériences pédagogiques, «aient une vision commune du programme». Bref, la Commission souhaite que l'on accorde plus d'importance au programme de Sciences humaines. D'ailleurs, c'est très clair dans le rapport, la Commission favorise l'approche programme comme c'est le cas pour le programme du Baccalauréat international ou le Programme intégré québécois.

Dans plusieurs collèges, un troisième aspect à améliorer dans le programme de Sciences humaines, c'est le manque de clarté dans la présentation du programme, et le manque de cohésion. La Commission aimerait que les collèges définissent plus clairement «la composition des profils d'études» et «l'articulation des cours dans les différents profils». Est-il nécessaire de rappeler qu'ici encore la Commission insiste sur «le développement d'une vision commune des objectifs du programme».

Le dernier aspect à améliorer, c'est la gestion du programme. Que ce soit la gestion du programme par les départements de Sciences humaines (objectifs généraux et spécifiques, plans de cours, évaluation des apprentissages) ou celle de la Direction d'un collège (matériel didactique adéquat, locaux convenables, climat de travail sain, coordination pédagogique, etc) la Commission veut que la politique d'évaluation des apprentissages soit bien gérée, que le programme des Sciences humaines et les différents profils soient bien définis et clairement précisés, et que tout cela soit fait de façon efficace et cohérente. En somme, ce que la Commission demande, c'est que le programme de Sciences humaines soit bien organisé, bien géré et considéré important et valorisant par tous.

Voilà donc, présentés trop rapidement, je le sais bien, les principaux points forts et les aspects à améliorer dans le programme de Sciences humaines au Collégial. Il est bon de souligner que cette évaluation globale du programme de Sciences humaines en 1997 était faite pour la première fois depuis l'établissement du réseau collégial en 1967. Bien sûr, les différentes coordinations des disciplines (Histoire, Géographie, Sciences politiques,

Psychologie, etc) se sont penchées de nombreuses fois sur le contenu des cours, sur les problèmes rencontrés. Mais jamais, en 30 ans, le programme de la concentration des Sciences humaines n'avait été évalué. A ce point de vue, c'est un pas important qui a été franchi. Il faut espérer que le programme continuera de s'améliorer pour le plus grand bien des étudiants du Québec.

NOTES

1- Vous pouvez accéder au rapport par Internet au site suivant:

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/P2S4T5N...uation> adressés aux établissements.

2- Les références et citations sont tirées du rapport lui-même.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES D'HISTOIRE

Réflexions sur les contenus

GRÉGOIRE GOULET
PRÉSIDENT — SPHQ

« L'HISTOIRE RÉPOND AUX INTERROGATIONS DE L'HOMME CHERCHANT À COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES SOCIÉTÉS À DIVERSES PÉRIODES; ELLE S'INTÉRESSE À L'ENSEMBLE DES INTERACTIONS DES HOMMES AVEC LEUR MILIEU À UNE ÉPOQUE DONNÉE DE L'EXPÉRIENCE HUMAINE. SA DÉMARCHE DOIT FAVORISER LA RÉFLEXION, AFFINER LE SENS CRITIQUE ET DÉVELOPPER « L'OBJECTIVITÉ ».¹

Les finalités et les objectifs que propose l'énoncé de politique de la ministre de l'Éducation suite au rapport Inchauspé visent à assurer une meilleure formation générale destinée à éduquer les élèves du primaire et du secondaire à être des citoyens informés, critiques, sensibles et actifs dans leurs milieux.

Pour répondre aux attentes du milieu québécois, les nouveaux programmes d'histoire devront être enrichis de manière à assurer un bagage minimum de connaissances historiques. Ainsi une liste de concepts, de personnages et d'œuvres marquantes au niveau des sciences, des techniques et des arts devrait être ajoutée.

L'apprentissage de l'histoire doit permettre au jeune de connaître ses origines. La connaissance du passé de sa société lui servira pour agir sur le présent et le devenir de celle-ci et pour s'ouvrir aux autres cultures.

Au primaire les élèves s'initieront aux concepts de temps, d'espace et de société. Au secondaire ils aborderont l'évolution de certaines sociétés, les compareront entre elles et insisteront

sur leurs transformations et leurs continuités. Ainsi, une telle révision des programmes assurera une nouvelle continuité historique à travers les différents niveaux.

Les champs dans l'enseignement de l'histoire étant très vastes, la Société des professeurs d'histoire du Québec a retenu, comme base de réflexion, de se pencher sur les contenus, c'est-à-dire sur les savoirs. Pour ce qui est des savoir-être et des savoir-faire, la Société convient que les objectifs d'apprentissage, les principes directeurs et les grandes orientations énoncées dans les programmes actuels devraient être maintenus puisqu'ils sont connus et utilisés par les enseignants. Les futurs rédacteurs ne pourront se permettre de les ignorer.

La SPHQ a donc confié à un certain nombre d'enseignantes et d'enseignants du Québec la tâche de recueillir des réflexions sur les contenus essentiels à l'enseignement de l'histoire pouvant servir d'orientations à l'élaboration et à la rédaction des nouveaux programmes.

Pour ce faire, ils devaient composer avec la nouvelle réalité du temps d'enseignement proposée par la ministre de l'Éducation: ajout d'heures enseignées, enrichissement des contenus, approfondissement de thèmes, arrimages entre les différents cycles des niveaux primaire et secondaire, acquisition de compétences transversales, implantation de notions d'éducation à la citoyenneté et d'ouverture à la mondialisation.

Enseignement de l'histoire au primaire

Les grands principes fondamentaux qui ont inspiré les concepteurs des programmes de sciences humaines au primaire au début des années 80 prennent une place très importante dans les suggestions que nous apportons.

Le développement d'habiletés techniques et intellectuelles et d'attitudes en regard de l'histoire doit demeurer une préoccupation constante de tout éducateur. C'est pourquoi, afin de favoriser son développement intégral et l'émergence de toutes ses potentialités nous voulons que, dès le niveau primaire, l'enfant ait la possibilité de:

Au premier cycle du primaire

- se familiariser avec la réalité familiale tout en

TEMPS FORTS

...les nouveaux programmes...

s'éveillant aux réalités historiques

- observer les services offerts par l'école
- s'éveiller à certains droits et à certaines responsabilités dans une société démocratique
- s'éveiller aux différences culturelles et ethniques
- développer certaines compétences transversales de temps et d'espace
- s'éduquer aux valeurs sociales et à l'environnement
- tracer la ligne du temps de sa naissance à la naissance de ses grands-parents
- comprendre et prendre conscience de certaines réalités historiques

Pour le deuxième cycle du primaire

Comme le suggère le groupe de travail sur la réforme du curriculum «Univers social (sciences humaines)», nous croyons que l'insertion de l'élève dans le monde actuel ne peut être réussie que si elle a été préparée et que l'apprentissage des sciences humaines, particulièrement de l'histoire, doit permettre de comprendre le fonctionnement de la société dans les différents domaines. Enfin, nous estimons que l'enfant doit reconnaître les repères chronologiques de l'histoire et les maîtriser.

Nous souhaitons donc que ce cycle du primaire fasse connaissance avec :

La vie au Québec à trois périodes différentes: 1900, 1950, période actuelle

- étude du mode de vie des Québécoises et des Québécois de 1900 à aujourd'hui

changements dans:

- les besoins matériels
- les besoins spirituels
- les paysages
- le mode de vie
- les secteurs d'emplois
- etc.

raisons qui ont provoqué ces changements

répercussion sur les conditions de vie urbaine et contemporaine

- établir des liens entre les faits marquants du passé et certaines toponymies
- aborder l'étude de certains personnages et du vécu de certaines institutions
- étude de 2 sociétés comparées: française et anglaise ou autres l'influence sur le développement du Québec
- reconnaître les rôles des différents intervenants du milieu scolaire et municipal
- se familiariser avec la réalité familiale tout en s'éveillant aux réalités historiques
- observer les services offerts par la commission scolaire, par la municipalité

• s'éveiller à certains droits et à certaines responsabilités dans une société démocratique

- s'éveiller aux différences culturelles et ethniques
- développer certaines compétences transversales de temps et d'espace
- s'éduquer aux valeurs sociales et à l'environnement
- tracer la ligne du temps de sa naissance à la naissance de ses grands-parents
- comprendre et prendre conscience de certaines réalités historiques

Troisième cycle du primaire

Comme il est fait mention dans «Se souvenir et devenir», rapport du groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, nous partageons le point de vue que le programme amène l'élève à s'ouvrir à d'autres sociétés que la sienne, actuelles ou passées, à partir d'une approche comparative qui lui ferait percevoir la variété et la valeur des cultures.

Nous proposons donc

- l'étude du mode de vie des gens de 1 700 à 1 900
- l'étude comparée des sociétés: amérindiennes, anglaise et française; mode de vie, besoins matériels, besoins spirituels
- établir des liens avec l'évolution de notre société actuelle:

urbanisation, industrialisation

héritage (patrimoine)

• se familiariser avec l'établissement de la Nouvelle-France et ses changements sociaux, politiques et culturels

• reconnaître, en contexte, l'influence...

des explorateurs

des découvreurs

des fondateurs

des missionnaires

des coureurs des bois

des communautés religieuses

des femmes

des personnages collectifs

des personnages individuels qui ont marqué l'histoire, les raisons de leur implication et l'héritage laissé

• établir des différences et des ressemblances entre les modes de vie du Québec actuel et les modes de vie existants depuis ses débuts

• établir des liens entre la formation du Canada et le Canada actuel dans les modes de vie et les différents changements

• reconnaître les rôles des différents intervenants provinciaux et fédéraux

- l'étude comparée de démocratie dans le monde:

droits, libertés

devoirs de références à certaines normes sociales et au respect de ces normes

- développer un certain nombre de compétences pour mieux comprendre les réalités historiques passées et présentes
- adopter un jugement et une réflexion critiques face aux différents contextes historiques passés et présents, et face à ses propres actions ainsi qu'aux réactions de ses pairs

Programmes d'histoire au secondaire

Nous désirons que les points suivants s'appliquent aux nouveaux programmes d'histoire.

Les programmes d'histoire doivent se structurer dans un premier temps autour de la compréhension économique de la société étudiée. Cette manière permet de mieux comprendre les différentes interrelations entre les éléments d'une société que sont le géographique, le social, le politique et le culturel.

Chacun des programmes comprendra une liste de concepts et de personnages. Souvent, dans les programmes actuels, les savoirs essentiels à la compréhension générale n'étaient pas indiqués. Les enseignants devront travailler ces concepts et aborder ces personnages, mais ceux-ci ne

sont pas inscrits dans les programmes. Nous croyons que ce lexique facilitera la tâche des nouveaux enseignants et précisera l'ensemble des notions historiques, économiques, sociales, géographiques et culturelles.

Nous croyons que les buts de l'enseignement de l'histoire sont assez bien présentés dans les programmes actuels. Nous convenons que l'histoire doit permettre le développement du sens critique, permettre aussi à l'individu de prendre un recul face aux événements. L'apprentissage de l'histoire doit permettre aux jeunes de connaître leurs origines et d'être en mesure de connaître les fondements de la société occidentale. Il doit aussi permettre de mieux comprendre le présent et de mieux voir dans quelle direction se dirige notre société. L'étude de l'histoire permet aussi aux jeunes citoyens en devenir d'être en mesure de faire des choix sur ce qu'ils désirent comme société.

L'enseignement de l'histoire doit aussi permettre d'éclairer les situations d'actualité.

Les principes directeurs et les grandes orientations des programmes actuels devront être repris, leur présentation et leur importance comme guide à l'enseignement devront occuper une place importante.

L'un des buts de l'ensei-

gnement de l'histoire est de favoriser la compréhension de ce que sont les principaux rouages d'une société. Il nous faut amener l'élève à être capable de lire une société, à y déceler les différentes interrelations. Pour ce faire, il faut étudier les différentes sociétés présentes dans les divers programmes en les comparant et en insistant sur les transformations et sur les continuités.

Nous sommes d'accord pour intégrer les minorités culturelles aux programmes d'histoire du Québec, leur présence dans ces programmes doit respecter leur ordre d'arrivée et leur nombre.

Une liste de personnages marquants ou d'œuvres incontournables au niveau des sciences et techniques ainsi qu'au niveau de la culture devra accompagner le programme.

Les concepts et réalités économiques liés à ces périodes devront aussi être précisés dans le programme.

Première secondaire

De la préhistoire à la prise de Constantinople:

Contenu:

La préhistoire

- L'apparition de l'écriture et les premières civilisations
- L'Égypte
- Le monde grec

- Rome
- Les grandes invasions
- Le Moyen Âge
- L'apparition du monde islamique
- Les Croisades
- La prise de Constantinople

Il faudra voir l'origine et l'évolution des religions, nous insistons sur cet aspect.

Deuxième secondaire

De la prise de Constantinople à nos jours:

Contenu:

Les grandes explorations

- Les empires coloniaux
- La Renaissance
- Les Réformes
- La société d'ancien régime
- Les révolutions politiques
- La révolution industrielle
- Les grandes transformations du XXe siècle

Le XXe siècle sera étudié sur la même base que le programme actuel. L'élève y apprendrait les grands développements au niveau de la technologie, de l'architecture et des productions énergétiques. Il faut comprendre que le XXe siècle ne serait pas abordé à ce niveau d'étude de façon politique.

L'évolution des religions, l'apparition du protes-

TEMPS FORTS

...les nouveaux programmes...

tantisme, la laïcisation des sociétés, la séparation de l'Église et de l'État.

Troisième secondaire

Histoire du Canada et du Québec

Des sociétés amérindiennes à 1867:

L'étude de la Nouvelle-France devrait être structurée de manière différente de celle qui est présente dans notre programme. Il serait important d'y voir les principales étapes du développement de la colonie, les grands moments de son évolution historique. Il serait de plus souhaitable de laisser un peu plus de place à la vie quotidienne, au mode de vie, à l'architecture et à l'adaptation aux conditions de vie en Nouvelle-France.

Les changements qui touchent le Canada à travers son histoire sont liés aux transformations des sociétés européennes. Il est important de voir l'influence qu'elles ont eue sur l'évolution des idées.

Il serait souhaitable que les manifestations culturelles marquantes soient présentes dans le programme d'histoire du Québec et du Canada.

1. Les premiers habitants, les Amérindiens de l'est du Canada.
2. Les explorations européennes en Amérique et le partage du territoire.

3. Les conditions de l'établissement des Français en Amérique.

4. La structure coloniale française en Amérique. (mercantilisme)

5. L'organisation sociale et politique de la colonie. (rôle de l'Église)

6. L'évolution politique, économique, géographique et sociale de la colonie.

7. Les conséquences du développement de la Nouvelle-France vers 1680

8. Les conflits entre les colonies et la Conquête, la place des Amérindiens.

9. Les débuts du régime britannique 1763-1805, la place des Amérindiens suite à l'indépendance américaine.

10. Les changements économiques et sociaux de la première moitié du XIXe siècle. (mettre l'accent davantage sur l'économie et le social que sur les querelles politiques)

Quatrième secondaire

De 1867 à nos jours:

Nous souhaitons que l'évolution des rapports avec les sociétés amérindiennes entre 1867 et nos jours soit présente tout au long du programme.

1. L'origine et l'expansion de la fédération canadienne de 1850 à 1900. (causes, politique nationale)
2. Les phases de l'industrialisation au Québec. (changements et continuités)

3. La place du Canada dans l'Empire britannique et les débats qui s'ensuivent.

4. La crise économique des années 30 et la Seconde Guerre mondiale au Québec et au Canada.

5. L'après-guerre, prospérité, traditionalisme et changements 1945-1960.

6. Les changements politiques, économiques et sociaux au Québec de 1960 à nos jours.

Cinquième secondaire

Le section qui suit s'inscrit dans la perspective d'une entente entre les trois sociétés de sciences humaines. En effet les propositions de contenus de programmes doivent s'inspirer à la fois des programmes d'éducation économique, de géographie et d'histoire pour le niveau de secondaire V. C'est pourquoi nous présentons un tableau en trois colonnes respectivement reliées à chacune des trois disciplines. Nous avons essayé de respecter les contenus de chacune des disciplines.

1 Programmes d'études, Histoire 414, Ministère de l'Éducation du Québec, 1982.

HISTOIRE	ÉCONOMIE	GÉOGRAPHIE
L'URSS (1917-1939)		
Révolutions russes L'URSS (système politique)	Lutte des classes et exploitation des travailleurs Économie collectiviste L'État-Providence et son rôle Organismes publics directeurs	Géopolitique de la Russie et de l'URSS Géopolitique des régimes politiques mondiaux Géopolitique des régimes économiques mondiaux
LA PROSPÉRITÉ AMÉRICAINE ET LA CRISE (1920-1939)		
Nouveau rôle dans le monde «Années folles» Caractère américain Euphorie de la puissance financière Krach et crise Nouveau rôle de l'État	Grande production industrielle (Taylorisme) Productivité et rentabilité Loi de l'offre et de la demande Absence de l'État Fournisseurs de capital financier Financement à crédit (rôle des banques) Théorie de Keynes Intervention de l'État dans l'économie	Phénomène occidental Géopolitique de l'extension du capital Géopolitique de l'extension de la crise dans le monde Différence entre pays agricoles et industriels
DIFFICULTÉS DE LA FRANCE ET DE LA GRANDE-BRETAGNE		
Rôle de la S.D.N. Reconstruction Endettement des pays	Pertes financières et besoin de capitaux américains Financement des riches (Banques) Dette du capital et dette publique Inflation volontaire pour l'Allemagne	Géoéconomique des pays occidentaux
MONTÉE DES FASCISMES ALLEMAND ET ITALIEN		
Origine de ces régimes Différence de ces régimes Adaptation du capitalisme et des régimes autoritaires	Augmentation du rôle de l'État (interventionnisme) Différences entre les pays européens et nord-américains Capitalisme renouvelé Réarmement Entreprise mixte (économie mixte)	Géopolitique de ces régimes Italie et Allemagne
MANIFESTATIONS CULTURELLES ET SCIENTIFIQUES		
Mass media et communications Idées d'opposition : Montée du communisme vs démocratie et fascisme	Arts et leurs formes : conformisme, surréalisme et expressionnisme	Géopolitique de la montée des partis communistes dans le monde

TEMPS FORTS

...les nouveaux programmes...

HISTOIRE	ÉCONOMIE	GÉOGRAPHIE
LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET SES CONSÉQUENCES		
Causes Redressement économique Événements majeurs Conséquences politiques, économiques et sociales	Étatisme et plein emploi (Grands travaux) Protectionnisme L'économie de guerre et la loi du marché (Galbraith) Arsenal de guerre pour les États-Unis et le Canada Publicité de guerre par les multinationales Plein emploi et conditions de travail Rareté de la main-d'œuvre et le travail des femmes dans les métiers non-traditionnels Dette nationale vs dette de guerre Début du crédit à la consommation (sociétés de financement)	Phénomène occidental Géopolitique de l'extension du capital Géopolitique de l'extension de la crise dans le monde Différence entre pays agricoles et industriels
NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UN MONDE BIPOLAIRE (1947-1989)		
1. Naissance et histoire de la guerre froide (1947-1961)		
Formation des blocs EST-OUEST Apparition des régimes socialistes-communistes dans le monde capitaliste Reconstruction de l'Europe (Plan Marshall) et du Japon Création d'organismes pour chacun des blocs Doctrines de l'endiguement Conflits régionaux : Berlin, Corée et Cuba Révolution chinoise par Mao	Capital de relèvement Dynamique de la société de consommation et de la publicité (biens d'équipement) PNB et la croissance L'État-providence Structure d'organisation économique Application de l'économie planifiée	Géoéconomique des pays des blocs et leur influence États-Unis («Social Security») Canada («Welfare») Géopolitique des conflits régionaux Géopolitique de triomphe de Mao
2. la «Détente» (1963-1989)		
La conquête de l'espace et les inventions techniques Le contrôle des armes nucléaires Manifestations de puissance par les deux blocs : Prague, Cambodge et Afghanistan Contestation des deux blocs «L'American way of life» et ses détracteurs	Budget de l'État : Dépenses pour la défense Socialisme et capitalisme remis en question Naissance d'organismes d'aide aux consommateurs (Ralph Nader) Dépression et crise du pétrole Étude des fluctuations économiques	Géopolitique des conflits Tableau des grandes fluctuations économiques dans le monde

HISTOIRE	ÉCONOMIE	GÉOGRAPHIE
NAISSANCE ET ÉVOLUTION D'UN MONDE BIPOLAIRE (1947-1989)		
3. La décolonisation et la naissance du Tiers monde (1944-1975)		
La conquête de l'indépendance politique et la solidarité des pays du Tiers monde Formes d'aide des blocs Situations des pays en voie de développement : Vietnam et Moyen-Orient	Facteurs de sous-développement Néo-colonialisme	Géopolitique de l'indépendance des pays et des influences capitalistes ou marxistes-communistes Géopolitique Nord-Sud Démographie et phénomène d'urbanisation
4. Le monde occidental en mutation (1960-1990)		
Émancipation des Noirs et des femmes Les grands courants artistiques et culturels Les révolutions technologiques (la génétique et l'informatique) Essais nucléaires Voyages dans l'espace Grands courants sociaux : individualisme, syndicalisation et rôle de l'État-providence ou l'État créateur de grands projets	Création des oligopoles Images des multinationales Grands noms d'entrepreneurs (Bombardier, Gates et Kroc) Mass media Indexation Chômage (nature) Budget, déficit et dette publique Politique monétaire Monnaie électronique	Géopolitique des essais nucléaires Cousteau et les richesses naturelles Phénomènes climatiques
LE MONDE ACTUEL		
La nouvelle hégémonie américaine L'État-nation contesté La construction européenne La montée de l'Asie-Pacifique L'absence d'élites africaines et les faiblesses de ce continent (génocide, guerres civiles) La montée de l'islamisme et de l'intégrisme	L'internationalisation des marchés et la mondialisation (économie globale) Regroupements commerciaux (ALENA, MERCOSUR, Union européenne et OMEC) La concentration et la concurrence La balance des paiements et les devises	Géopolitique du G7 Géopolitique des zones du libre-échange Géopolitique des pays en voie de développement

RAPPORT DE L'EFFECTIF 1997

PIERRE CÉCIL
SECRÉTAIRE AU RECRUTEMENT — SPHQ

L' ANNÉE 1997 S'EST AVÉRÉE POSITIVE CONCERNANT LE RECRUTEMENT DE NOTRE SOCIÉTÉ, MÊME SI NOUS AFFICHONS UNE BAISSÉ NOTABLE POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Professeurs	PRIMAIRE	6
	2e	59
	SECONDAIRE sec.4e	104
	sec.5e	9
	autres ¹	4
	COLLÉGIAL	9
	UNIVERSITAIRES	9
	Total des professeurs	205
Cons. pédagogiques		19
Étudiants universitaires		57
Directeurs		4
Retraités		6
Autres ²		21
		312

Tableau 1

Distribution selon le statut et l'ordre d'enseignement[†]

1 Il s'agit de professeurs non identifiés à un niveau lors de l'adhésion

2 Il s'agit de membres non identifiés spécifiquement ou enseignant à tous les niveaux du secondaire

Bas St-Laurent	10	Nord du Québec	2
Saguenay/Lac St-Jean	5	Gaspésie/Iles de la Madeleine	0
Québec	33	Chaudière/Appalaches	19
Mauricie/Bois-Francs	50	Laval	14
Estrie	15	Lanaudière	7
Montréal	51	Laurentides	14
Outaouais	6	Montréal	59
Abitibi-Témiscamingue	11	Hors-Québec	5
Côte-Nord	6	Non précisé	5
		Total	312

Tableau 2

Distribution selon les régions administratives

Le 1er août 1997, nous comptons 312 membres en règle à la société. Le **tableau 1** donne l'éventail de la composition de nos effectifs d'une façon élargie, pour une 2e année. Par contre, le **tableau 2** nous indique la provenance des membres selon les différentes régions administratives du Québec. Les **21 membres honoraires** ne sont pas inclus dans ces données. Le **tableau 3** affiche une comparaison des effectifs sur 8 années.

Pour une 2e année consécutive, on constate une baisse marquée des professeurs en enseignement primaire. En contrepartie, la clientèle universitaire des institutions francophones a augmenté. Les étudiants représentent, pour 1997, 1/6 de nos effectifs; ce qui est excellent pour la relève. De

même, nous comptons 4 professeurs du collégial pour 1997 au lieu de 12 pour l'année précédente. Ils ont maintenant leur propre organisme.

Nous ne ménages pas nos efforts et nous vous invitons à faire de même en tant que membres. Nous sommes ouverts à toute idée nouvelle pouvant aider au recrutement. Cette année, nous avons eu 210 congressistes à Saint-Hyacinthe, comparativement à 163 à Victoriaville, l'an dernier.

TENDONS VERS UN SEUL BUT. FAISONS-NOUS UN DEVOIR D'ÊTRE, CHACUN DANS NOTRE MILIEU RESPECTIF, UN RECRUTEUR DE LA S.P.H.Q.

En terminant, je tiens à remercier monsieur Jacques Nolet, détenteur de la banque des données, qui garde à jour les effectifs de notre société.

Tableau 3

Évolution des effectifs

* Pour fins utilitaires, l'item «31 autres» inclut les 4 directeurs et les 6 retraités

		1987	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Professeurs	Primaire	16	9	3	6	11	50	14	6
	Secondaire	261	242	223	226	214	279	242	186
	Collégial	17	21	23	30	30	9	12	4
	Universitaire	5	3	7	6	5	14	5	9
	sous-total	299	275	256	268	260	352	273	205
Cons, pédagogiques		47	47	53	56	74	---	46	19
Étudiants universitaires		6	14	21	29	12	27	52	57
Autres		13	38	28	36	29	61	44*	31*
TOTAL		365	374	358	389	375	450	415	312

PREMIER CONGRÈS DES PROFESSEURS D'HISTOIRE, DE GÉOGRAPHIE ET D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

du 15 au 18 octobre 1998

FRANÇOIS DE LAGRAVE
SECRÉTAIRE — COMITÉ ORGANISATEUR

D EPUIS PLUS DE TROIS DÉCENNIES, LA SPHQ, LA SPGQ ET LA SPEQ, LES TROIS SOCIÉTÉS DE SCIENCES HUMAINES DU QUÉBEC, TENAIENT LEUR CONGRÈS ANNUEL SÉPARÉMENT, DANS L'UNE OU L'AUTRE DES VILLES DU QUÉBEC. MAIS, EN CETTE ANNÉE 1998, INNOVATION HEUREUSE, LES TROIS SOCIÉTÉS ONT DÉCIDÉ, D'UN COMMUN ACCORD, DE TENIR UN SEUL CONGRÈS, **DU 15 AU 18 OCTOBRE**, À L'HÔTEL DELTA DE TROIS-RIVIÈRES ET AU CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS QUI LUI EST CONNEXE.

Rendez-vous

**DU
15 AU 18
OCTOBRE**

**À
L'HÔTEL DELTA
DE
TROIS-RIVIÈRES
ET AU
CENTRE
MUNICIPAL
DES CONGRÈS**

Il y a deux mois, un comité organisateur, composé de membres bénévoles provenant des trois sociétés, était mis sur pied pour préparer ce premier congrès des professeurs de sciences humaines du Québec et en faire un succès. Le président exécutif de ce comité, monsieur René J. Lemire, invite tous les professeurs de ces trois disciplines, les jeunes et les aînés, à participer nombreux à cet événement pédagogique qui fera date. Toute personne intéressée aux sciences humaines, même si elle n'enseigne pas ou n'est pas membre des dites sociétés, est également invitée.

Le programme du congrès prévoit déjà les activités suivantes:

- cocktail de bienvenue,
- ateliers nombreux et de qualité,
- plusieurs visites en Basse-Mauricie et au Centre-Mauricie,
- présentation de matériel pédagogique,
- souper à la Grande-Maison des Forges-du-Saint-Maurice,
- réunion annuelle des trois sociétés,

• banquet ... et bien d'autres activités.

Soyez rassurés, rien ne sera épargné pour que, durant votre séjour, vous puissiez goûter à la proverbiale hospitalité mauricienne et profiter d'un bon ressourcement pédagogique, tout en retrouvant, en toute détente, des collègues qui poursuivent la même mission éducative.

Bientôt, nous vous reviendrons avec de plus amples précisions. Pour le moment, nous vous donnons les coordonnées du président exécutif de cet événement:

René J. Lemire, président
123, rue St-Honoré,
C.P. 9,
Saint-Étienne-des-Grés
Québec, Canada
G0X 2P0.

Téléphone:

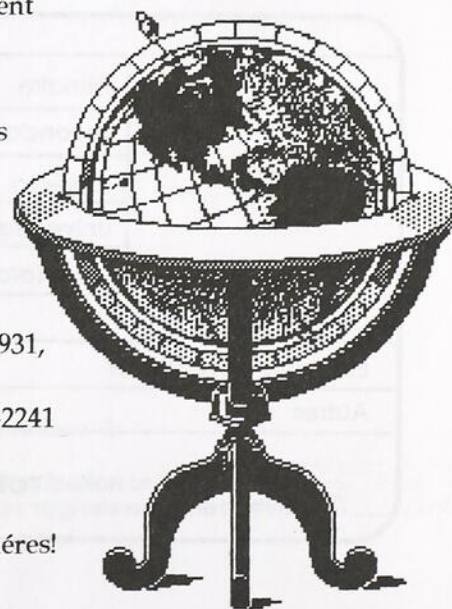
bureau: (819) 375-8931,
poste 119

résidence: (819) 535-2241

Télécopieur:

(819) 375-3785.

Au revoir, à Trois-Rivières!



LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES À SAINT-HYACINTHE

Compte-rendu de la conférence de clôture du Congrès

ROLLAND GLAUDE

COMITÉ ORGANISATEUR DU 35^e CONGRÈS

CONFÉRENCIÈRE INVITÉE: MADAME MICHELINE DUMONT

POUR CEUX ET CELLES QUI AURAIENT MANQUÉ LA CONFÉRENCE DE CLÔTURE, ET POUR LE BÉNÉFICE DE CEUX QUI Y ONT ASSISTÉ, VOICI UN COURT TEXTE QUI REPRENDRA LES GRANDES LIGNES DE LA DEUXIÈME PARTIE DE LA CONFÉRENCE PRONONCÉE PAR L'HISTORIENNE MICHELINE DUMONT LORS DE LA CLÔTURE DU 35^e CONGRÈS DE LA S.P.H.Q., LE DIMANCHE 1^{er} NOVEMBRE 1997.

Fief reconnu d'un passé et d'un présent religieux, où les communautés religieuses de femmes foisonnent, Saint-Hyacinthe abrite en son sein plusieurs communautés. Parmi les plus importantes, notons la communauté des Soeurs adoratrices du Précieux-Sang, celle des Soeurs de Saint-Joseph ainsi que celle des Soeurs de Sainte-Marthe. Arbitrairement, nous nous limiterons à vous entretenir de l'évolution de ces communautés, bien que Madame Dumont nous ait parlé auparavant de certaines autres, telles les Soeurs de la Charité et celles de la Présentation.

Les Soeurs adoratrices du Précieux-Sang

Les Soeurs adoratrices du Précieux-Sang doivent leur oeuvre à une pionnière: Aurélie Caouette. Personnage mystique, s'il en est un, Aurélie Caouette a maintes difficultés à faire accepter à son entourage ainsi qu'à son évêque, Mgr Moreau, les nombreuses visions et stigmates dont elle est affligée.

Mais, grâce au plaidoyer de l'abbé Raymond, qui recon-

naît en elle le caractère ordonné de ses visions, semblables à celles d'autres saints, Mgr Bourget l'envoie fonder une congrégation de contemplatives à Saint-Hyacinthe, au grand dam de Mgr Moreau qui tentera un peu plus tard, sous prétexte d'éprouver sa foi, de la démettre de ses fonctions de supérieure.

Relevant la tête, Aurélie Caouette aura le temps, avant de mourir en 1903, de fonder 8 nouveaux monastères au Québec, 15 au Canada, 4 aux États-Unis, 2 en Asie et, même, 1 à Cuba. Aujourd'hui, les Soeurs cloîtrées du Précieux-Sang existent toujours et il est encore possible de les visiter, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe.

Les Soeurs de Saint-Joseph

Ici, l'histoire tourne autour de deux personnages principaux: l'évêque Moreau, encore une fois, et soeur Élisabeth Bergeron. Soeur Bergeron, accompagnée d'une amie, va voir Mgr Moreau pour lui faire part de son désir de fonder une congrégation de contemplatives.

Mgr Moreau, qui n'était pas trop chaud à l'idée, invite

son interlocutrice à penser plutôt à la création d'une communauté de soeurs vouées à l'enseignement. «Mais je ne sais ni lire ni écrire», proteste soeur Bergeron. Qu'importe! Pour deux folles, comme les considère Mgr Moreau, quoi de plus farfelu que cette idée de fonder une congrégation de soeurs vouées à l'enseignement.

Et pas n'importe quelle sorte d'enseignement; les soeurs devront travailler à la campagne. Pour atteindre ce but bien précis, l'évêque prive la congrégation d'un pensionnat; ainsi, les soeurs de cette congrégation devront parcourir les petits villages du Québec pour y dispenser leur enseignement. Non seulement les soeurs relèveront-elles le défi, mais, plus encore, elles laisseront une marque indélébile.

En effet, dès 1900, 13 écoles de campagne, où un enseignement de la 1^{re} à la 7^e année est prodigué, verront le jour. À la Révolution tranquille, ce sera d'un réseau phénoménal de 106 écoles quadrillant tout le Québec que le gouvernement héritera.

Pionnières de l'enseignement public au niveau primaire, et même, dans certains cas, au niveau secondaire, les Soeurs ne cesseront d'innover. Elles comptent à leur actif la création d'un scolasticat, en 1937, d'une école ménagère, en 1938, et, en 1941, d'une École normale vouée à la formation des maîtres. Loin d'être «folles», les Soeurs auront su tirer profit de situations ingrates et pénibles en démontrant tout leur brio.

Les Soeurs de Sainte-Marthe

Le dernier portrait ressemble énormément au précédent. Il a pour personnage central Éléonore Charron. Illettrée, comme sa con-soeur, Élisabeth Bergeron, Éléonore tente sans succès d'entrer chez les Soeurs. À 32 ans, elle parvient à se faire accepter comme domestique à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. C'est là que Mgr Moreau, — eh oui! encore lui, — vient la chercher pour qu'elle fonde une nouvelle communauté; communauté, du reste, relevant d'une constitution un peu particulière.

De fait, Mgr Moreau est de mèche avec le supérieur Ouellet, du Séminaire, pour fonder une congrégation dont le but exclusif sera de voir à l'entretien et aux travaux matériels du Sémi-

...les communautés religieuses...

naire diocésain. Autrement dit, on veut une communauté vouée à faire le ménage, à laquelle les soeurs devront, de surcroît, s'identifier pour toujours et renoncer ainsi à jamais à se consacrer à d'autres oeuvres.

En 1884, on compte 25 soeurs qui forment la communauté. Le noviciat n'est pas long; sitôt entrée en communauté, la soeur se retrouve à la cuisine le lendemain. En 1887, on atteint l'effectif visé de 35. Mais, curieusement, la congrégation ne cesse d'attirer des jeunes filles; en 1905, on en compte 68, puis, en 1912, 76 ont prononcé leurs vœux.

Avec le temps, les problèmes commencent à poindre pour les plus âgées d'entre-elles. En effet, les tâches domestiques deviennent trop difficiles pour bon nombre de religieuses; de plus plusieurs sont malades. Alors que faire? La construction d'une maison-mère qui pourrait accueillir les soeurs malades et permettre, dans un même temps, aux futurs religieuses de la congrégation de vivre un vrai noviciat, apparaît alors comme l'unique solution.

Éléonore qui, jadis, signait les papiers sans même savoir de quoi il en retournait, puisqu'elle ne savait ni lire ni écrire, a entre-temps cédé sa place à soeur St-Jean-Évangéliste. Cette der-

nière, un peu plus instruite qu'Éléonore, se confesse à un Dominicain sur le refus catégorique de l'Évêque de leur accorder une maison-mère. Le Dominicain lui conseille de constituer un dossier et d'en appeler à Rome. Ce que la soeur supérieure fait illico.

Se butant toujours au refus de l'évêque d'accorder une maison-mère à la congrégation, soeur St-Jean-Évangéliste quitte avec les «séparatistes» de sa communauté pour aller en Abitibi, fonder une nouvelle congrégation. Malheureusement, plusieurs soeurs n'osent pas défier l'autorité de l'évêque et préfèrent, elles, rester. Sur ces entrefaites, Rome demande à l'évêque de se plier aux requêtes de la supérieure. Le prélat obtempérera de mauvais gré.

Ainsi, pour la construction de la future maison-mère, l'évêque déboursa une somme de 40 000 \$, somme calculée sur la base de 25\$ par année, au prorata de chaque religieuse, pour leur labeur de 40 ans! Le pire dans tout cela, comme le mentionnera Madame Dumont, c'est que le diocèse de Saint-Hyacinthe ne constitue qu'un exemple parmi tant d'autres de la façon d'agir du monde clérical masculin envers l'élément clérical féminin.

De cette aventure malheu-

reuse des Soeurs de Sainte-Marthe, l'historienne conclut en faisant le lien avec le mépris et la dévalorisation dont sont victimes les ménagères de nos jours.

Conclusion

Comme c'est le but premier de tout historien d'interpréter le passé en y jetant un éclairage neuf, Madame Dumont, par le biais de ses récits, nous a fait prendre conscience de l'état de subordination dont ont été victimes les femmes, et ce, même au sein des communautés religieuses. Avec études à l'appui, l'historienne constate que, même libérées de leur devoir de procréer, les femmes sont demeurées sous la tutelle des hommes, se confrontant aux mêmes discriminations que le reste des femmes de la société. Même à ce chapitre, les religieuses demeureront «solidaires» de leurs contemporaines en ce qui a trait au pouvoir masculin. À preuve, la masculinisation de la société qui suit la Révolution tranquille durant et après la période de laïcisation.

Malheureusement pour certaines femmes, la religion ne sera qu'un instrument d'aliénation; tandis que pour d'autres, heureusement, elle sera un instrument d'émancipation, où la force de caractère, l'ingéniosité, mais surtout le courage et la détermination, vien-

dront à bout des embûches pour qu'enfin elles puissent se réaliser en menant de brillantes carrières.

En conclusion, Madame Dumont s'est voulue prophète en prédisant que la région de Saint-Hyacinthe, de par son passé, de par l'évolution de ses P UB communautés religieuses, sera indubitablement le baromètre de l'avenir de ces mêmes communautés, et ce, pour l'ensemble de la société québécoise.

Merci encore une fois Madame Dumont pour cette intéressante conférence.

À L'AUBE DU XXI^e SIÈCLE

HISTOIRE

4^e
secondaire

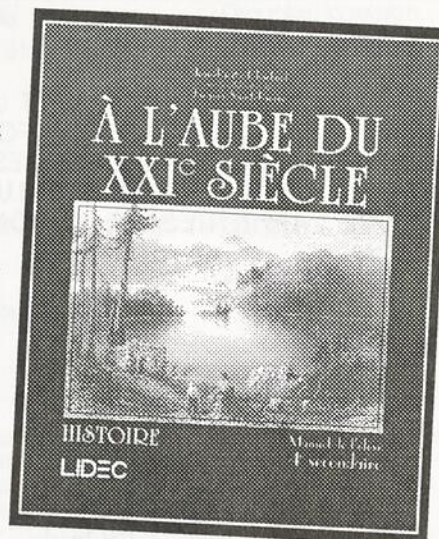
À l'intention des élèves, des enseignantes et des enseignants du cours d'histoire nationale de quatrième secondaire, Lidec propose un manuel de l'élève et un guide d'enseignement.

Un manuel de l'élève comprenant:

- des introductions de module contenant les objectifs du ministère de l'Éducation et une chronologie détaillée;
- un texte dense, touffu, qui exploite à fond les objectifs ministériels et comporte quelques «enrichissements»;
- des textes anciens, plus de 390 photographies, des dizaines de tableaux et de graphiques et une cinquantaine de cartes complètent et illustrent le texte et permettent l'apprentissage d'habiletés.

Un guide d'enseignement conçu pour les personnes qui se trouvent nouvellement affectées à l'enseignement de l'histoire nationale... et bien sûr à tous les autres:

- des considérations sur l'enseignement de l'histoire;
- une fiche pour chacun des objectifs du ministère de l'Éducation, qui donne à l'enseignante ou à l'enseignant des références didactiques, littéraires, musicales ou iconographiques utilisables en classe;
- une exploitation pédagogique des textes anciens, des photographies, des tableaux, des graphiques et des cartes contenus dans le manuel de l'élève. En fait, des exercices qui donneront aux élèves l'occasion d'apprendre en travaillant;
- un long chapitre sur l'apprentissage d'habiletés.



AUTEURS

Jean-Pierre
Charland

avec la
collaboration de

Jacques
Saint-Pierre

MANUEL DE L'ÉLÈVE

552 pages

GUIDE D'ENSEIGNEMENT

263 pages

L'histoire et toi

LORRAINE LÉTOURNEAU

En écrivant ce livre, j'ai voulu t'inviter à faire avec moi un beau voyage, un voyage extraordinaire: explorer le passé.

Il t'arrive souvent de raconter aux autres des événements qui se sont produits dans ta vie: ta première bicyclette, ton premier disque, cette excursion en forêt où tu as eu peur de ne pas avoir apporté assez de provisions et le jour où tu as gagné ton premier dollar en gardant le bébé turbulent des voisins. Ces événements sont importants pour toi, ils font partie de ta vie.

Tout au long de l'année, nous allons être témoins de certains événements qui se sont produits dans la vie de l'être humain. Ils expliquent en partie ce qu'il est devenu et ce qu'il pourra devenir dans le futur.

Quand tu penses à ton passé, tu comprends peut-être un peu mieux ton présent.

C'est pourquoi, dans le **Supplément de cette édition mise à jour**, tu seras témoin de plusieurs événements récents qui se sont produits depuis ta naissance et qui t'aideront à mieux comprendre l'histoire de l'être humain en marche vers l'an 2000.

Réfléchir sur le passé de l'humanité ne peut que t'aider à mieux comprendre l'être humain d'aujourd'hui. Tu verras: l'être humain a un passé aussi passionnant que le tien.

Amicalement,

Lorraine

2^e secondaire

MISE À JOUR (1996)

HISTOIRE

GÉNÉRALE

Matériel conforme au
nouveau programme
du
MÉQ

Cahier d'activités
136 pages

Corrigé
136 pages

Manuel
416 pages

Guide
174 pages



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTRÉAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252
Adresse Internet:
<http://www.lidec.qc.ca>

BIM : PLUS QU'UN OUTIL

YVES GROULX

CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION — SOCIÉTÉ G.R.I.C.S.

LA BANQUE D'INSTRUMENTS DE MESURE EST UN OUTIL AU SERVICE DES ENSEIGNANTS. À L'AUBE DES GRANDES RÉFORMES DU SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC, L'ÉQUIPE DE BIM S'EST DONNÉ POUR MISSION D'AIDER LES ENSEIGNANTS À ACQUÉRIR PLUS D'AUTONOMIE DANS LE DOMAINE DE L'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE. VOYONS ENSEMBLE CE QU'OFFRE BIM POUR FACILITER LEUR TRAVAIL.

BIM : un logiciel

Le logiciel BIM permet de préparer sur place des épreuves parfaitement adaptées aux besoins de l'enseignant. En effet, à l'aide du logiciel, ce dernier peut préparer une épreuve qui porte sur une habileté en histoire, sur une notion ou un objectif terminal du programme. Pour éviter le copiage, il est également possible de faire plusieurs versions de la même épreuve et de changer l'ordre des choix de réponses. En fait, il existe une multitude de possibilités permettant de préparer une épreuve à la convenance de l'enseignant, pour autant qu'il maîtrise le fonctionnement de base du logiciel. De plus, la nouvelle licence de l'organisme permet maintenant aux enseignants d'une commission scolaire abonnée à BIM de se servir du logiciel à la maison.

BIM : une équipe de formateurs

Afin que tous maîtrisent bien ce logiciel, BIM organise des sessions de formation. On peut suivre ces cours dans les locaux de BIM ou

dans les écoles. De plus, il existe un didacticiel qui facilite l'apprentissage des diverses fonctions du logiciel dans son milieu et à son propre rythme. Ce logiciel est maintenant disponible et chaque organisme abonné à BIM en reçoit gratuitement une copie.

BIM : une banque d'épreuves et d'items

BIM, c'est également une banque d'épreuves et d'items qui est mise à jour chaque année. Un disque compact est diffusé en septembre et comprend toutes les nouveautés de l'année. Voici le contenu de la banque d'histoire tel qu'elle se présente aujourd'hui. (voir le tableau ci-dessous)

D'ici à la parution du prochain disque compact, BIM ajoutera des épreuves en histoire générale et en histoire du Québec et du

Canada. Le contenu de la banque est présentement disponible en version Windows avec Word Perfect. En septembre, BIM l'offrira également en format Word.

BIM : une équipe de conseillers pour la production d'épreuves

Lorsqu'une équipe d'enseignants désire produire une épreuve, l'équipe BIM peut lui apporter de l'aide pour l'informatisation, la révision linguistique et la validation. Voici, illustré dans les tableaux des pages suivantes, le résumé des tâches qui incombent respectivement à l'équipe BIM et à l'équipe d'enseignants lorsqu'il est décidé de travailler conjointement à l'élaboration d'une épreuve.

Contenu de la banque
d'histoire

Programmes	Items	Épreuves
Histoire Générale	477	14
Histoire Québec-Canada	838	15

Étapes	Groupe régional	Équipe BIM
LA PLANIFICATION	• Nommer un responsable du groupe • Fixer un mandat et une chance d'établir le contact avec BIM.	• Organiser la session. 1 jour pour le responsable • Préparer la session. Environ 3 jours Échéancier : du 1er juin au 30 août
LA RÉDACTION	1re partie: session de formation • Libérer les participants. • Convoquer les participants à la session de rédaction. 2 jours pour tous les participants <i>Contenu de la session</i> <i>Présentation de la démarche d'élaboration d'un instrument de mesure</i> <i>Présentation de la définition du domaine</i> <i>Présentation des règles de rédaction pour chaque item</i> <i>Spécification du contenu de l'épreuve</i> <i>Choisir les types d'items</i> <i>Déterminer le nombre d'items</i> <i>Début de la rédaction des items</i> • Poursuivre la rédaction des items dans chaque région De 2 à 5 jours par participant • Chaque participant transmet les items selon l'échéancier fixé. Si possible, ces items sont transmis sous forme imprimée ou informatisée.	• Animer la session. 2 jours <i>Contenu de la session</i> <i>Correction et modification des items</i> <i>Rédaction du guide d'utilisation</i> <i>Consignes</i> <i>Description de l'épreuve</i> <i>Clé de correction</i> <i>Préparation du cahier de réponses</i> • Soutenir les rédacteurs. (téléphone ou courrier) 1-2 jours • Réviser les items. • Révision de contenu • Révision documentaire 2 jours Échéancier: du 1er septembre au 10 décembre
2e partie: session de révision	• Organiser la session de révision 1 jour <i>Contenu de la session</i> <i>Correction et modification des items</i> <i>Rédaction du guide d'utilisation</i> <i>Consignes</i> <i>Description de l'épreuve</i> <i>Clé de correction</i> <i>Préparation du cahier de réponses</i>	• Animer la session. • Organiser la mise à l'essai. • Selon les besoins, participer à l'informatisation de l'épreuve. 1 à 7 jours selon le graphisme à effectuer Échéancier: du 1er janvier au 28 février

ÉVALUATION

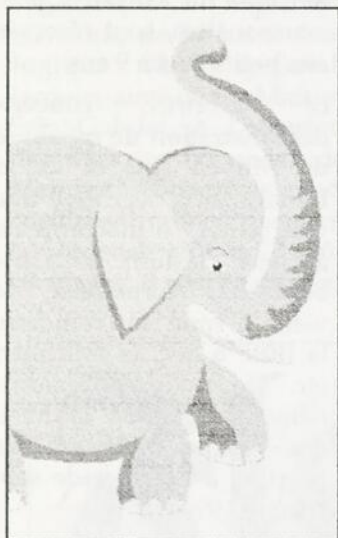
„BIM...

Étapes	Groupe régional	Équipe BIM
LA MISE A L'ESSAI Les épreuves sont généralement mises à l'essai au cours du mois de mars de façon à ce que la version révisée soit disponible au mois de juin. Si cela s'avère impossible, la mise à l'essai doit se dérouler au mois de juin.	Le groupe régional sélectionne 3 à 5 groupes d'élèves pour la mise à l'essai. Ces groupes peuvent être ou non originaires de la région, selon la nature du projet. Le responsable du groupe régional fait parvenir une copie de l'épreuve à la personne désignée par l'organisme. Cette personne-ressource : • assure la reproduction des documents; • supervise l'épreuve; • recueille les copies des élèves; • transmet ces copies à BIM. Environ une journée pour les membres du groupe régional	Après la mise à l'essai, BIM participe à la correction des copies d'élève; effectue les compilations jugées utiles; apporte les correctifs jugés nécessaires; assure l'informatisation finale de l'épreuve. De 3 à 5 jours Échéancier : du 1 mars au 10 avril
L'EXPÉRIMENTATION DE L'ÉPREUVE	Uniformiser l'expérimentation de l'épreuve. Concevoir un protocole de correction. Faire passer l'épreuve dans les organismes de la région. Recueillir et compiler les fiches de rétroaction remplies par les enseignants.	Possibilité de traiter les résultats. Conseiller le groupe régional sur les procédures à suivre. Échéancier : du 1 ^{er} juin au 20 juin
L'ANALYSE DES ITEMS En soumettant une épreuve à un large échantillon d'élèves, on vise à améliorer la qualité des items qui la composent. On effectue alors des analyses statistiques pour déceler les items dont la valeur est moins sûre. Compte tenu des ressources nécessaires pour mener à bien une telle opération sur plusieurs épreuves, on cherche à exploiter les résultats obtenus lorsque des commissions scolaires utilisent des épreuves issues de la concertation régionale.	Les organismes membres du groupe régional utilisent volontairement l'épreuve élaborée au cours de l'année. Ils informent alors BIM de leur intention d'utiliser l'épreuve. Le cas échéant, ils sont invités à transmettre à BIM une copie informatisée des résultats d'au moins trois groupes d'élèves (environ 100 élèves), au plus tard le 30 juin.	Compiler l'ensemble des résultats reçus. Effectuer les traitements statistiques. Assurer l'analyse des résultats. Apporter les corrections à l'épreuve. Intégrer un rapport dans le guide d'utilisation. 3 à 4 jours Échéancier : du 1 ^{er} juillet au 30 octobre
LA DIFFUSION DES ÉPREUVES Les épreuves sont envoyées aux services éducatifs des commissions scolaires durant le mois de mars de chaque année. Les modalités de leur utilisation sont précisées chaque année par les membres du comité. La banque d'instruments de mesure est présentée dans plusieurs milieux de l'éducation : écoles primaires et secondaires, écoles de métiers, universités, etc... Il est donc primordial pour les enseignants qui ne connaissent pas nos services de s'informer auprès de leur conseiller pédagogique ou des services éducatifs des modalités d'utilisation de BIM dans leur commission scolaire. Pour tout renseignement concernant le contenu des banques et le fonctionnement du logiciel BIM, vous pouvez contacter Yves Groulx au numéro (514) 251-3887.		

Je me souviens!

DANIEL GÉNÉREUX
CONSULTANT EN INFORMATIQUE

MÉMOIRE VIVE, MÉMOIRE CACHE, MÉMOIRE VIRTUELLE, MÉMOIRE MORTE, MÉMOIRE QUI, POUR CERTAIN, EST UN GRAND TROU NOIR. POUR FONCTIONNER, L'ORDINATEUR A, TOUT COMME NOUS, BESOIN DE MÉMOIRE. ON EXPRIME EN TERME MÉMOIRE DES CIRCUITS INTÉGRÉS OÙ L'ORDINATEUR PEUT STOCKER DE L'INFORMATION. MAIS IL EXISTE PLUSIEURS TYPES DE MÉMOIRE QUI SONT SOUVENT CONFONDUS.



Le terme mémoire s'adresse ordinairement à la mémoire vive, qu'on mesure en terme de RAM. Les RAM, de l'abréviation de l'anglais «*Random Access Memory*», se mesurent en Kilo-octets ou en méga-octets. Il ne faut pas confondre mémoire et espace disque même si les deux sont exprimés en Mo.

Les disques durs, ou autre média de stockage, servent à stocker des informations et des applications à moyen et long terme. Vous pouvez, par exemple, enregistrer un document sur un disque dur, ou une disquette, afin de pouvoir le réutiliser ultérieurement.

Par contre, la mémoire vive (RAM) est utilisée par le logiciel système et les applications utilisées pour un stockage temporaire. Lorsque vous éteignez votre ordinateur, le contenu de la mémoire vive disparaît.

L'espace de mémoire vive alloué au système varie selon les besoins, la configuration et les opérations qu'on effectue. Plus vous disposez d'espace mémoire, plus le nombre d'applications ouvertes simultanément peut être élevé. Aussi, plus vous allouez de mémoire vive à

vos applications, plus elles sont rapides, surtout si vous travaillez sur des fichiers volumineux et complexes.

La plupart des applications sont prééglées pour utiliser une certaine quantité de mémoire. Il est tout de même possible, sur certaines plates-formes, de modifier cette quantité de mémoire.

La mémoire virtuelle est une portion du disque dur que l'ordinateur utilise en complément de la mémoire vive (RAM). Lorsqu'on utilise la mémoire virtuelle, cet espace du disque dur n'est plus disponible pour le stockage de fichiers. Par contre, il est souvent recommandé, par les fabricants de logiciels, de ne pas utiliser la mémoire virtuelle, car elle peut ralentir la performance de votre ordinateur. Ceci est dû au fait que la vitesse de transmission de l'information entre l'ordinateur et le disque dur est beaucoup plus lente que la mémoire vive.

La mémoire cache est un circuit intégré, ou une portion de la mémoire vive de l'ordinateur, réservée au stockage d'informations fréquemment utilisées. Ce

type de mémoire permet à vos applications d'être plus rapides, mais la mémoire vive qu'elle utilise ne peut être utilisée pour l'ouverture d'applications.

La mémoire vidéo, ou VRAM, désigne la partie de la mémoire de l'ordinateur réservée à l'affichage des images à l'écran. Sur la majorité des ordinateurs, la mémoire vidéo est séparée de la mémoire vive. Plus la mémoire vidéo est élevée, plus le nombre de couleurs et de dégradés affichables croît. Aussi, plus la résolution et la taille de l'image sont élevées.

La mémoire morte (ROM), de l'abréviation de l'anglais «*Read Only Memory*» est un circuit électronique conservant de manière permanente les programmes et les autres informations utilisées par l'ordinateur pour son fonctionnement. Le contenu de la mémoire morte est installé en usine et ne peut être modifié.

Vous pouvez adresser vos commentaires à l'adresse suivante:

dgmulticom@sympatico.ca

AU COEUR DE LA MUSIQUE ET DE L'HISTOIRE

LISE ROY

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT - ATELIER DU CONTE EN MUSIQUE ET EN IMAGES

IL EST TRÈS COMPLEXE ET À LA FOIS EMBALLANT POUR QUI S'INTÉRESSE À L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE, ET EN PARTICULIER À L'**ORGANOLOGIE**, DE METTRE EN PERSPECTIVE LE LIEN QUE L'ÊTRE HUMAIN A, DE TOUS LES TEMPS, ENTRETENU AVEC LES SONS: CEUX DE LA NATURE ET CEUX QU'IL A LUI-MÊME CRÉÉS À PARTIR DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS QUI LA COMPOSENT. LA MUSIQUE A, DEPUIS TOUJOURS, ACCOMPAGNÉ LES ACTIVITÉS HUMAINES, SACRÉES OU PROFANES, ET LES INSTRUMENTS ONT JUSTEMENT PARTICIPÉ À EXPRIMER UNE MULTITUDE DE CONVICTIONS ET DE SENTIMENTS. L'ÉVOLUTION MUSICALE EST DONC, DEPUIS LA NUIT DES TEMPS, INTIMEMENT LIÉE À L'HISTOIRE DU MONDE.



Philippe Gélinas

Plus près de nous, à la Renaissance, deux musicologues, Praetorius et Merseburger, se sont intéressés au développement et à la classification des instruments de musique. Déjà, au Moyen Âge, une variété impressionnante d'instruments de musique faisaient leur apparition. Les chalémies, cornemuses, flûtes, douçaines, vièles, cors, harpes, lyres, serpents, saqueboutes, psaltérions, guimbardes... plus de 400 instruments servaient des fonctions différentes lors des fêtes, cérémonies religieuses, danses, réveillés, processions, quêtes, pèlerinages, guerres, couronne-

ments, etc. Cette période de l'histoire musicale est importante non seulement pour son activité mais aussi pour la richesse qu'elle a léguée aux générations qui l'ont suivie. De fait, une grande majorité des instruments qui ont vu le jour au Moyen Âge et qui ont souvent leur origine dans l'antiquité sont les ancêtres directs des instruments utilisés de nos jours.

Depuis 1976, Philippe Gélinas, musicien et pédagogue, s'intéresse à la musique ancienne, celle du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi qu'à son lien avec notre culture, celle qui a vu le jour en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle. En 1989, il a fondé l'Atelier du conte en musique et en images, et c'est à travers la musique et le conte qu'il a initié de nombreux publics de tous âges à l'histoire. Ses qualités de musicien, de conteur et de pédagogue l'ont amené à proposer une variété d'activités à caractères artistique et pédagogique.

L'Atelier du conte en musique et en images offre des concerts-démonstrations aux élèves du 2^e cycle du primaire, du secondaire et aussi du collégial. Des contes traditionnels, avec musique du Moyen Âge et marionnettes, sont réservés aux petits de 4 à 9 ans.

Le *Ménétrier*, concert-démonstration de musique du Moyen Âge et de la Renaissance, regroupe une vingtaine d'instruments anciens: le luth, le saqueboute, la cornemuse, la vielle à roue, le cromorne, la flûte à bec, le dulcimer, etc. Un nouveau concert-démonstration sur la musique en Nouvelle-France sera proposé à compter de septembre 1998.

Philippe Gélinas détient un baccalauréat en interprétation musicale de l'Université McGill ainsi qu'un certificat en pédagogie de l'Université de Montréal. Il s'est perfectionné à l'Université Northwestern à Chicago. Depuis 1976, il est membre de l'Ensemble Claude-Gervaise, avec lequel il a participé à plus d'une dizaine d'enregistrements et effectué des tournées dans plusieurs provinces canadiennes, aux États-Unis, en Amérique du Sud et en Europe. Il a joué, notamment, avec le Toronto Consort, le Studio de musique ancienne de Montréal, l'Orchestre de Radio-Canada et l'Orchestre sym-

phonique de Halifax.

En cet été 1998, **Philippe Gélinas** sera présent au nouveau Site des moulins du Sault-au-Récollet, dans le Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. La Fête des moissons, de la ferme écologique du Cap-Saint-Jacques, ainsi que la Maison Saint-Gabriel, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Marguerite-Bourgeois, l'accueilleront respectivement les dimanches 16 et 23 août prochains. Il sera également

à la Maison Trestler le dimanche 27 septembre, dans le cadre des Journées de la culture.

Afin d'enrichir, de renforcer de façon originale et de soutenir votre travail pédagogique, l'Atelier du conte en musique et en images vous offre une série d'activités qui sauront garder aujourd'hui le caractère vivant de la musique et des coutumes d'autrefois.

Pour information, communiquez avec Lise Roy, au (514) 421-4577.

À SURVEILLER

La Faculté des Arts et des Sciences de l'Université de Montréal annonce un projet de formation en histoire à l'intention des enseignants d'histoire, de géographie et d'économie

Des informations plus complètes devraient être disponibles lors du congrès d'octobre prochain

Fleurdelisé

HISTOIRE DU QUÉBEC EN B.D.

Éric Lajoie
Marie-Noëlle Lapointe

HISTOIRE

« Cette belle aventure de la bande dessinée a commencé lorsque Marie-Noëlle et Éric ont gagné le premier prix du concours d'histoire nationale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, section Pierre-Le-Gardeur, en avril 1994.

En tant qu'enseignant-accompagnateur à l'école secondaire Jean-Baptiste-Meilleur de Repentigny, j'ai vite constaté l'exceptionnelle qualité de ce travail étudiant. C'est ainsi qu'est né le projet d'illustration de l'histoire du Québec.

Il s'agit d'une première. Je suis particulièrement fier d'avoir supervisé cette bande dessinée pleine d'humour et respectueuse de la trame historique. »

Raymond Langlois.

84 pages



GUÉRIN

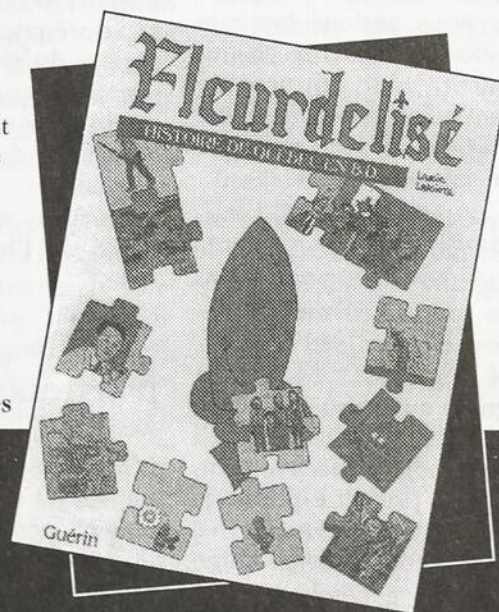
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adresse Internet: <http://www.guerin-editeur.qc.ca>

Courrier électronique: francel@guerin-editeur.qc.ca



AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

Recommandations pour les nouveaux programmes

JACQUES NOLET
COLLÈGE NOTRE-DAME — MONTRÉAL

DEPUIS MAINTENANT UN AN, IL Y A UN GRAND BRANLE-BAS DANS LE MONDE QUÉBÉCOIS DE L'ÉDUCATION À CAUSE DES RAPPORTS LACOURSIÈRE (LA SITUATION DE L'HISTOIRE) ET INCHAUSPÉ (CONTENU DES PROGRAMMES DU CURRICULUM), ET SURTOUT DE LA DÉCISION MINISTÉRIELLE PRISE À LA FIN DE JUIN 1997 DE TRANSFORMER RADICALEMENT LE CURRICULUM DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES, SECTEURS PRIMAIRE ET SECONDAIRE.

Ces éléments vont naturellement bouleverser en profondeur le profil des cours dispensés par les écoles québécoises du primaire et du secondaire. Nous pouvons parler presque d'une révolution aussi profonde que celle engendrée par le rapport Parent au début des années 60. Ce changement radical concerne au premier titre les professeurs d'histoire, puisque cette matière devient une des quatre disciplines fondamentales de ce nouveau curriculum scolaire. Nous retrouvons enfin une place que nous aurions toujours dû occuper dans le cheminement éducatif proposé aux Québécois. Ce qui ne signifie toujours pas que tout est joué, loin de là...

Dans cet article divisé en trois parties, j'examinerai le programme d'histoire générale de deuxième secondaire, créé en 1980 et appliqué à partir de 1984. Ce qui signifie qu'il sera âgé d'une vingtaine d'années lorsqu'il sera remplacé effectivement. Dans la première partie, je ferai une rétrospective générale de ce programme d'histoire générale 085-214 (contenu, approche et pro-

blèmes rencontrés), la seconde traitera spécifiquement des décisions ministérielles concernant les programmes d'histoire et, enfin, la troisième énoncera les recommandations que je ferai aux concepteurs des nouveaux programmes dans lesquels se retrouvera l'histoire universelle, soit ceux de première et deuxième secondaire.

Je laisserai, par conséquent, à d'autres personnes beaucoup plus compétentes le soin d'aborder le programme consacré à l'histoire nationale (085-414) qui se répartira dorénavant sur deux années du secondaire (troisième et quatrième). Attaquons-nous maintenant à la question du programme d'histoire générale de deuxième secondaire qui traite de l'histoire universelle.

I — LE PROGRAMME D'HISTOIRE GÉNÉRALE (085-214)

L'histoire générale, telle qu'elle est enseignée actuellement, peut se caractériser de la façon suivante: il s'agit d'enseigner, dans le cadre strict d'une année

académique (équivalente à un cours de quatre unités), l'histoire universelle. Rappelons ici que les élèves québécois ne s'y consacrent de façon obligatoire qu'une seule fois, c'est-à-dire en deuxième secondaire.

a) contenu

085-214 traite de l'histoire universelle en sept modules qui se répartissent de la façon suivante: Initiation à l'histoire et à ses matériaux (premier), Préhistoire (deuxième), Antiquité (troisième), Moyen Âge (quatrième), Renaissance (cinquième), Ère des révolutions (sixième) et Siècle actuel (septième).

Après avoir réalisé ce parcours fort succinct, les élèves de deuxième secondaire devraient avoir un bon aperçu de l'histoire universelle et voir comment s'est formée la société occidentale dans laquelle ils vivent.

Si les professeurs voulaient réaliser au complet tous les objectifs du programme d'histoire générale 085-214, ils devaient adopter un train d'enfer et s'absenter rarement... Ce qui se fait

évidemment au détriment de la compréhension des élèves qui, et c'est bon de le noter, abordaient pour la première fois l'enseignement de l'histoire de façon systématique!

Tous ceux qui l'enseignent n'ont pas manqué de souligner, à juste titre, qu'il s'agissait du programme d'histoire compris dans le curriculum secondaire qui est le plus difficile à enseigner (puisque'il traite de l'histoire universelle), qu'il requiert une culture immense (pour répondre adéquatement aux questions inévitables des élèves) et une excellente maîtrise de l'histoire (approche et synthèse particulièrement).

En effet, on enseigne, au Québec, l'histoire universelle en moins de cent heures tandis que, partout ailleurs, on y consacre plusieurs années (et on le fait à chacun des niveaux d'enseignement). Cette situation résulte d'un laisser-faire généralisé des années 70, où l'on ne croyait généralement pas à l'importance de l'histoire dans une formation générale et au cours desquelles un élève du secondaire pouvait obtenir son diplôme d'études sans avoir suivi le moindre cours d'histoire. Nous constatons maintenant le résultat effroyable de cette situation.

Au début des années 80, le ministère de l'Éducation,

après avoir fait la même constatation, a décidé d'imposer deux cours obligatoires d'histoire (générale et nationale) pour remédier à cette carence fondamentale. Ce qui était bien, mais nettement insatisfaisant comme le prouve la nouvelle réforme du curriculum des études primaires et secondaires.

b) problèmes

Nettement insatisfaisant, avons-nous dit, car cette décision de consacrer une seule année à l'histoire universelle par le programme d'histoire générale 085-214 allait entraîner de graves problèmes pouvant même hypothéquer fortement sa réalisation.

(1) immensité du programme

Tous les enseignants d'histoire générale 085-214 reconnaissent que ce programme d'histoire recouvre une trop vaste matière pour une seule année, surtout en raison du contenu de son programme et de l'âge des élèves à qui il s'adresse.

Voilà le premier problème majeur. D'abord, il faut initier les élèves à la science historique. C'est la première fois de leur vie qu'ils abordent cette discipline, et leur seule initiation exige au minimum huit cours ou trois semaines. (Il ne faut pas s'imaginer que le pri-

maire a bien initié les élèves à la science historique.) La qualité de cette première étape, que certains enseignants considèrent très conceptuelle et si ardue pour les élèves qu'ils la sautent pratiquement, se répercute nécessairement sur la suite. Par contre si elle est bien faite, le reste s'accomplit en pratique beaucoup plus facilement.

Un second problème réside dans le fait de la formation et des intérêts personnels du maître concerné à qui il arrivera de consacrer plus de temps que les heures prévues pour tel ou tel module. Les professeurs qui ont étudié sous le régime de l'ancien cours classique ont tendance à attacher plus d'importance à l'Antiquité et à la Renaissance qu'aux autres modules. Cela va de soi et on ne peut vraiment leur reprocher cette attitude.

Le troisième problème se rattachant à l'immensité du programme 085-214 se retrouvait à la fin de l'année scolaire alors qu'on doit escamoter le dernier module consacré au Siècle actuel et à la synthèse de l'année... faute de temps! À notre avis, il s'agit du module le plus important de l'année et on l'omet allègrement et de façon malheureuse. Ce qui donne comme résultat un programme tronqué dans son essence même.

(2) temps trop court

Non seulement on saute le dernier module faute de temps, mais le programme lui-même désigne comme options d'enrichissement des éléments essentiels sans lesquels on ne peut comprendre réellement une société étudiée par un module précis.

Deux exemples suffiront à faire comprendre mon propos. Comment peut-on comprendre la puissance d'Athènes et sa vie démocratique (module III) sans expliquer les racines de son enrichissement et de sa domination: sa production (tant agricole qu'artisanale), son commerce (monnaie, navires et produits), la Ligue de Délos (autre source de financement de cette société) qui lui ont permis d'atteindre un rang inégalé dans la civilisation grecque antique du 5^e siècle avant Jésus-Christ ? Aujourd'hui, on veut se servir du cours d'histoire générale pour former les élèves à la citoyenneté. Comment peut-on concevoir que, durant l'Ère des révolutions (module VI), les révolutions politiques du 18^e siècle soient un élément d'enrichissement? D'autres exemples ont déjà été donnés dans un article précédent de la revue *TRACES* (vol. 32, numéro 5, novembre-décembre 1994, pp. 25 à 28) J'admire personnellement les professeurs de cette

matière qui se montrent responsables et qui n'hésitent pas à inclure non seulement le septième module (Siècle actuel) mais également la plupart des éléments d'enrichissement (ce qui permettra une démarche logique et une synthèse ordonnée des objectifs poursuivis).

Il n'en demeure pas moins que le temps imparti par le ministère de l'Éducation à ce programme d'histoire générale 085-214 est déjà trop court pour le réaliser pleinement en tenant compte des capacités réelles des enseignants et des élèves eux-mêmes. Et je ne parlerai pas des directions d'établissements scolaires qui réduisent encore davantage le temps minimum qui doit lui être accordé. J'ai même entendu certains directeurs qui motivaient une telle décision en soutenant que leurs élèves étaient aptes à le réaliser dans le temps accordé. Ces derniers manifestent ainsi leur incompréhension fondamentale de l'histoire et leur ignorance de ce programme.

(3) accent trop occidentalisé

On ne peut comprendre véritablement le programme d'histoire générale 085-214 qu'en saisissant son idéologie de base qui réside dans la compréhension suivante : qu'est-ce que l'his-

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

...recommandations...

toire universelle a apporté dans la formation de la civilisation occidentale actuelle?

Il cherche, dans toutes les périodes historiques étudiées, c'est-à-dire de la Préhistoire au Siècle actuel, les éléments qui ont permis la formation de la civilisation occidentale telle qu'on la connaît actuellement et dans laquelle vivent nos élèves.

Devant l'évolution multi-ethnique de la société québécoise observée depuis environ trente ans, certains enseignants estiment que cette vision de l'histoire universelle est trop orientée vers une tradition occidentale et qu'il conviendrait maintenant d'avoir une approche davantage «pluri-sociétale» afin de toucher les milieux scolaires qui sont de moins en moins «québécois de souche».

Les partisans d'un tel changement considèrent que l'approche «occidentalo-centrique» est désuète et qu'elle représente une entorse au programme d'histoire générale 085-214 et qu'il conviendrait maintenant de le modifier radicalement. D'ailleurs les rapports Lacoursière et Inchauspé privilégient une telle approche nouvelle.

En même temps, d'autres groupes attaquent la conception fondamentale de ce programme, en soutenant qu'il ne fait aucune place

aux autres ethnies qui composent le Québec d'aujourd'hui: les Amérindiens, les Juifs, les Noirs, etc. Le colloque sur l'histoire, qui s'est tenu au cours du mois d'août 1997 à l'université de Montréal, a révélé que ces groupes de pression sont fort bien organisés et risquent de rendre tout programme d'histoire correct au plan de la rectitude politique, mais déficient au plan de l'objectivité...

Comment les nouveaux programmes d'histoire générale pourront-ils résoudre ce problème fondamental sans s'aliéner les objectifs de tous les groupements qui composent la société québécoise contemporaine? Serions-nous dans la quadrature du cercle...!

(4) autres éléments inhérents

Autre problème que nous aimerions évoquer dans cette rétrospective, ce sont tous les éléments inhérents (manuels, cahiers d'apprentissage, guides pédagogiques, corrigés, etc.) qui accompagnent inévitablement tout nouveau programme d'études et qui en sont la concrétisation même.

(a) cahiers

Ce furent d'abord les cahiers d'apprentissage ou d'intégration qui sont apparus moins de quatre ans après la mise en application obligatoire du programme

d'études (1980) et de la publication du guide pédagogique (1982). On peut comprendre aisément leur apparition aussi rapide, car ils nécessitaient moins de travail et de recherche de la part de leurs auteurs. Les premiers cahiers firent leur apparition au cours de l'année 1984 et ils attiraient déjà l'attention des futurs acquéreurs en affirmant qu'ils correspondaient en tous points au programme officiel. Qu'il suffise de citer *L'enjeu de l'Histoire* (Berthiaume—Ouellet), et *Mon nouveau programme d'études en Histoire générale* (Francoeur — Jeannotte — Savoie). Puis vinrent les cahiers d'apprentissage pondus en fonction d'un manuel édité: *L'histoire et toi* (1985), *Défis et progrès* (1987) et *De la Préhistoire au Siècle actuel* (1987) pour n'en mentionner que quelques-uns.

Il y aura également des productions spéciales, c'est-à-dire un peu différentes de ces cahiers, comme *Une clé pour l'histoire* (1994) qui semble, à nos yeux, l'un des meilleurs instruments d'apprentissage.

Enfin, s'ajoutent aussi des productions maison que l'on vit éclore surtout durant les années 1980 à 1985, à l'avènement des manuels scolaires conformes aux normes du nouveau programme d'histoire générale 085-214. Ils ont foisonné

énormément, et il serait trop long de les énumérer et injuste de ne pas les citer tous.

(b) manuels

Il aura fallu attendre plusieurs années avant que les enseignants puissent avoir en main des manuels de qualité dans ce programme d'histoire générale. Les premiers manuels parurent en 1985 et s'étalèrent sur plus d'une décennie. Citons: *Histoire générale* (B. Defaudon—N. Robidoux), *L'Histoire et toi* (Lorraine Létourneau) et *Défis et progrès* (M. Fraser — L. Blouin). L'année suivante, en 1986, apparut l'un des meilleurs manuels, celui de Guy Dauphinais, qui s'intitule *De la Préhistoire au Siècle actuel*. Enfin, parut en 1995 *Enjeux et Découvertes* (J. Roby — C. Paradis).

Les premiers manuels connurent également une seconde édition révisée, comme *L'Histoire et toi* (1996) et *De la Préhistoire au Siècle actuel* (1994). Ces nouvelles éditions furent suivies d'un cahier d'apprentissage reflétant mieux le contenu modifié.

(c) guides pédagogiques

Tout manuel sérieux se doit d'être accompagné d'un guide pédagogique qui explique les options de l'auteur, un choix d'activités privilégiées et le découpage de la matière proposée.

Il semble que la confection du guide pédagogique soit l'élément qui exige le plus de travail de la part des auteurs de manuels. Telle est l'observation que m'a confiée l'auteur d'un manuel à l'occasion d'un congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec.

(d) corrigés

Accompagnent aussi l'édition d'un cahier d'apprentissage les corrigés eux-mêmes, souvent réclamés par les enseignants qui les utilisent en classe. En principe, un maître qui connaît bien sa matière d'enseignement, ne devrait pas en avoir besoin. Mais il doit bien y en avoir une nécessité, puisque chaque maison d'édition d'un manuel l'accompagne automatiquement d'un cahier d'apprentissage, presque au moment de sa publication.

Est-ce que l'on trouvera autant de manuels pour les nouveaux programmes? On peut sans doute, en ce moment, en douter, si l'on tient compte des coûts élevés de la production de tout nouveau manuel et du regroupement actuel des maisons d'édition. Et que dire d'un autre grave problème inhérent à ces manuels: leur achat par les commissions scolaires et les autres établissements d'enseignement! En ces temps d'austérité budgétaire et de compressions de toutes

sortes, restera-t-il encore de l'argent pour ces éléments d'accompagnement indispensables de tout nouveau programme d'études? On éprouve déjà des difficultés au Québec pour offrir un manuel à chacun des élèves du secondaire..., comment peut-on imaginer leur offrir le cahier d'apprentissage!

Voilà quelques-uns des nombreux problèmes qui ont affecté le programme d'histoire générale 085-214 créé au début des années 80. Est-ce que les nouveaux programmes d'études en histoire générale (première et deuxième secondaire) sauront les résoudre et présenter des pistes d'innovations en ce début du III^e millénaire? Voilà ce que nous verrons dans la partie suivante de cet article qui traitera des décisions ministérielles affectant l'élaboration des nouveaux programmes d'études en histoire dans l'ensemble du secondaire.

II — LES EXIGENCES MINISTÉRIELLES

Avant d'aborder les recommandations que nous formulerons aux concepteurs des futurs programmes d'études en histoire, nous désirons rappeler les grandes décisions du ministère de l'Éducation déjà émises en fonction des rapports Lacoursière et Inchauspé évoqués précédemment.

a) cours à toutes les années du secondaire

En juin 1997, la ministre de l'Éducation a décidé qu'il y aurait de l'histoire à toutes les années du cours secondaire. Ce qui constitue un progrès sensible pour notre discipline, car au lieu des deux cours obligatoires (générale et nationale), on passe à un cours d'histoire à chacune des années du secondaire. Jamais l'histoire n'a eu cette importance dans le passé, puisqu'elle devient une des quatre matières fondamentales du curriculum des études secondaires.

b) éducation de la citoyenneté

De plus, on devra ajouter à tous ces cours d'histoire un nouveau volet visant la formation de la citoyenneté. D'après ce que nous en savons présentement, il n'y aura aucun problème à insérer ce nouveau volet en histoire générale.

Si l'on considère le programme d'histoire générale 085-214, il y aura trois modules qui se prêteront facilement à ce nouveau volet d'éducation de la citoyenneté: le module III (Antiquité), le module VI (Ère des révolutions) et le module VII (Siècle actuel).

(1) le module III

Ce troisième module, qui traite de deux sociétés brillantes de la Basse-Antiquité

(Athènes et Rome) ayant toutes deux une bonne conception de la citoyenneté, servira à formuler la nôtre en Occident.

Athènes, d'abord, a inventé la démocratie, système politique original qui donnera naissance, à long terme, à notre propre système politique. Premièrement, on peut expliquer longuement ce système démocratique et sa relation avec le nôtre. Deuxièmement, on pourra concentrer l'attention des élèves sur les conditions de la citoyenneté athénienne et celles d'aujourd'hui, beaucoup plus larges, dans notre pays. Quant à Rome, on fera remarquer l'évolution qu'a connue la citoyenneté à cette époque: premièrement, elle fut réservée aux gens de la ville de Rome; puis, elle s'étendra à l'ensemble des populations de l'empire.

(2) le module VI

J'ai déjà posé que le programme actuel 085-214 qualifie l'objectif 6.3 comme un élément d'enrichissement; ce qui constitue, à notre avis, un contre-sens fondamental dans ce programme d'études consacré à l'histoire universelle. En effet, il traite des révolutions politiques du XVIII^e siècle (anglaise et française) qui donneront naissance à la démocratie parlementaire, type du régime politique hérité de l'Angleterre et

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

...recommandations...

caractéristique du Canada et du Québec.

Il faudrait, par conséquent, inclure cet objectif d'enrichissement et le rendre obligatoire dans le nouveau programme d'études qui comportera l'Ère des révolutions (soit probablement celui de deuxième secondaire).

Aujourd'hui, malheureusement, peu d'enseignants prennent le temps de présenter cet objectif facultatif à leurs élèves. Je peux même avouer que je l'ai présenté personnellement une seule fois au cours des dix dernières années. Trois motifs peuvent expliquer une telle attitude : (1) complexité de la matière; (2) manque de temps; (3) choix du professeur.

(3) le module VII

Dans ce dernier module, on traite des institutions internationales comme l'ONU (objectif 7.1) et l'inégalité du développement entre les sociétés actuelles (objectif 7.2). D'autres éléments peuvent également s'ajouter à l'éducation de la citoyenneté souhaitée: le respect de l'environnement devant sa dégradation, les nouveaux rôles sociaux, l'égalité entre les personnes, l'importance de l'éducation, etc. En omettant ce septième et dernier module, l'enseignant perd une chance exceptionnelle d'éduquer les élèves à devenir de meilleurs

citoyens tant sur le plan national qu'international.

En observant ces divers points, on se rend compte que le professeur d'histoire générale n'aura aucun problème majeur à répondre à cette commande ministérielle d'éducation de la citoyenneté.

c) ouverture aux autres sociétés

Devant l'évolution de la société québécoise vers une composition multi-ethnique, le ministère de l'Éducation souhaite vivement que tous les cours d'histoire du secondaire s'ouvrent de plus en plus aux autres sociétés dites non-occidentales.

En examinant attentivement le cours d'histoire générale 085-214, il semble encore une fois que ce cours se prête admirablement bien à cette ouverture multi-ethnique contemporaine. Regardons de plus près ses différents modules.

(1) module II (Préhistoire)

Après avoir étudié la Préhistoire, le programme d'études invite les enseignants à se pencher sur les quatre premiers foyers de civilisation : Mésopotamie, Égypte des pharaons, Inde et Chine. Au lieu de se consacrer à une seule civilisation tel que le programme nous le propose, habituellement l'égyptienne, on pourrait faire des efforts afin de présenter également les

trois autres : Mésopotamie (culture perse), Inde (culture indienne) et Chine (culture chinoise). Ce deuxième module permet déjà une importante étude de quatre grandes cultures qui existent encore aujourd'hui et qui offrent l'ouverture multi-ethnique souhaitée par le ministère.

(2) module III (Antiquité)

Deux grandes civilisations de la Basse-Antiquité constituent le sujet formel d'études de ce troisième module: grecque et romaine. Ainsi deux minorités ethniques québécoises pourront être visées: les Grecs (objectif 3.1) et les Italiens (objectif 3.2). De cette façon, on rejoindra deux des plus importants groupes ethniques du Québec contemporain, grâce aux civilisations fort connues de la période antique de la Grèce et de la Rome impériale.

En complément de programme, la montée du christianisme pourra être l'occasion d'entrevoir deux autres aspects de la vie ethnique québécoise actuelle : la religion orthodoxe (objectif 3.2) et la civilisation byzantine (objectif 3.2).

Enfin, la poussée des tribus germaniques et des Huns (objectif 3.2) permet de traiter des nouveaux pays apparus en Europe à la suite de ce déferlement: les Anglais (tribus angles et saxonnes), les Français

(tribu des Francs), et les Hongrois (tribu des Huns).

(3) module IV (Moyen Âge)

D'autres minorités ethniques différentes pourront être abordées lors de l'étude de la période médiévale, qui ne sont pas des moindres dans la société actuelle du Québec: arabe, hongroise, scandinave, etc. Voyons donc comment peut s'articuler cette présentation.

L'objectif 4.1 traite des dernières migrations en Europe occidentale et des origines de la société occidentale. Ce qui permettra de parler abondamment des Arabes, des Byzantins, des Celtes, des Germains, des Hongrois, des Normands et des Scandinaves.

L'objectif 4.1.3* (enrichissement) permet de reparler encore une fois des grandes civilisations arabe et byzantine qui entouraient la société occidentale à l'époque médiévale.

(4) module V (Renaissance)

L'étude de la Renaissance et de ses grandes explorations océaniques fournit une occasion en or de reparler de certaines grandes civilisations déjà évoquées (arabe, chinoise et indienne) et de nouvelles (africaine, italienne et japonaise).

Toutefois, l'attention devrait être portée essentiellement sur les civilisations amérindiennes qui peuplaient l'Amérique au temps de

l'exploration de Christophe Colomb en 1492; et sur celles d'Afrique d'où viennent les Noirs qui ont remplacé les Amérindiens presque disparus sur ce continent lors du plus grand génocide de l'histoire.

(5) module VI (Ère des révolutions)

L'Ère des révolutions sera propice pour parler de certains autres groupes ethniques, par exemple lors de la deuxième expansion européenne qui mènera ce continent à dominer le monde.

Il sera nécessaire pour le professeur de faire certains choix, car il ne pourra traiter toutes les civilisations ou sociétés rencontrées dans ce sixième module. Il pourra guider son choix en fonction de la composition ethnique des différents groupes à qui il dispense son enseignement.

(6) module VII (Siècle actuel)

Dans le dernier module, consacré au Siècle actuel, une chance ultime nous est donnée de parler des sociétés du tiers monde (80% de tous les pays pauvres du monde) et du quart monde (les sociétés les plus pauvres de la terre ou 10% des pays). Ce qui explique en grande partie l'immigration qui se fait ici.

Un dernier point sera consacré au partage nécessaire des ressources entre les pays riches (automatiquement

occidentaux) et les pays pauvres (tous les pays non occidentaux). Un bon exemple demeure Haïti, pays du quart monde et dont une importante minorité se retrouve au Québec depuis environ trois décennies.

Demander de reformuler complètement ou en profondeur le programme d'histoire générale 085-214 pour y inclure une ouverture aux sociétés non-occidentales constitue, en tenant compte des propos précédents, une méconnaissance profonde de ce programme d'études. Il suffit tout simplement de profiter au maximum des occasions qui s'offrent à nous pour intégrer cette ouverture à la réalité non-occidentale tant réclamée depuis un certain temps de la part de quelques groupes de pression.

d) compréhension plus facile

Un des responsables de programmes du ministère de l'Éducation, dans le cadre d'un atelier qu'il animait durant le congrès de la S.P.H.Q. tenu l'année dernière au Collège Saint-Maurice de Saint-Hyacinthe, a affirmé que tous les nouveaux programmes d'études devront briller par une compréhension beaucoup plus facile pour tous. Il s'agit évidemment des élèves et des professeurs d'abord (ce qui semble *prima facie* normal), mais

également les autres intervenants éducatifs (parents, directeurs et commissaires scolaires) et même le grand public en général.

Je pense que les programmes d'études actuels en histoire (générale et nationale) rencontreront facilement cette exigence ministérielle. Une preuve rapide: lors de la dernière visite des parents dans le collège où j'enseigne, plusieurs parents m'ont affirmé qu'ils faisaient eux-mêmes leur cours d'histoire en aidant leur enfant pour le cours d'histoire générale. Mais je n'ose pas penser ou imaginer comment d'autres matières (même parmi les plus fondamentales) pourront satisfaire cette nouvelle exigence du ministère de l'Éducation, sans transformer radicalement plusieurs éléments de leur programme et, peut-être, le changer totalement!

e) mémorisation

Un dernier point attire notre attention dans ces nombreuses et nouvelles exigences ministérielles pour les prochains programmes d'études à créer afin de former le corpus du nouveau curriculum proposé aux élèves du secondaire au début du III^e millénaire: l'obligation, pour les cours d'histoire, d'une certaine mémorisation. J'entends déjà certains éducateurs che-

vronnés sourciller à la seule mention ce mot.

Serait-ce un retour aux méthodes traditionnelles que les plus âgés, parmi nous, ont connu avant la Révolution tranquille et sa réforme éducative? Il semble bien que ce soit le cas, d'après les propos de ce fonctionnaire du ministère de l'Éducation déjà cité précédemment.

Je suis personnellement d'accord avec cet effort de mémorisation si indispensable en histoire. Il faut d'abord avoir un minimum de connaissances avant d'aborder la science historique!

Jadis, un adjoint m'a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi les élèves en histoire générale devaient tant travailler tandis que ce n'était pas le cas pour les autres matières. Et, du même souffle, il m'invitait à diminuer radicalement mes exigences. Il faisait la même erreur qu'a faite le ministère de l'Éducation pendant des années: comment peut-on acquérir une solide formation en histoire générale sans un effort minimal? On voit aujourd'hui à quelle impasse nous mène une telle approche pédagogique: une majorité d'élèves sans culture historique véritable. Serions-nous aujourd'hui en train de réaliser, même inconsciemment, ce que Lord Durham affirmait dans son célèbre rapport, à

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

...recommandations...

savoir que les Canadiens français sont un peuple sans histoire?

Concluons rapidement sur ces exigences ministérielles proposées dans l'élaboration des nouveaux programmes d'études en histoire: il semble que les programmes actuels y répondront facilement sans être soumis à une transformation radicale ou même à une révolution totale. Mais il faudrait prendre également certaines décisions qui auront des répercussions profondes sur leur composition. C'est ce que nous verrons en détail dans la troisième partie de cet article.

III — LES RECOMMANDATIONS

Les lecteurs auront déjà compris, surtout avec la deuxième partie de cet article consacrée aux décisions ministérielles, que nous ne sommes pas en faveur d'une reformulation totale du programme d'histoire générale 085-214 enseigné depuis maintenant près de vingt ans, mais que nous favorisons plutôt des changements mineurs en fonction des décisions ministérielles déjà prises en haut lieu depuis juin 1997. Voilà rapidement nos recommandations personnelles qui pourraient être utiles aux divers concepteurs des nouveaux programmes d'étu-

des en histoire (première et deuxième secondaire): contenu (a), axé sur l'Occident (b), les temps forts (c), la durée (d), la division (e), éducation de la citoyenneté (f), ouverture aux sociétés non occidentales (g), et formation des maîtres (h).

a) Contenu

Le ministère de l'Éducation devrait garder intégralement le contenu du programme d'histoire générale 085-214 qui traite, d'une certaine façon, de l'histoire universelle à travers notre propre société occidentale, en y apportant toutefois certains aménagements comme ceux que nous avons proposés dans les deux premières parties de cet article consacré à la réforme du curriculum en histoire du secondaire.

b) Axé sur l'Occident

On devrait également garder l'idéologie sous-jacente du présent programme d'études 085-214, axé fondamentalement sur la société occidentale, dans laquelle vivent les élèves, et sur ce qu'elle doit aux autres sociétés du passé.

Nous ne partageons pas du tout cette idée émise récemment qu'il faudrait faire abstraction de la culture occidentale dans ce programme d'histoire générale. Comment peut-on se situer

concrètement dans l'ensemble des nations et sociétés actuelles si l'on ne connaît pas sa propre société?

Jamais on ne pourrait effacer, même si l'on adopte la rectitude politique, la réalité historique suivante: depuis mille ans la société occidentale s'est formée et a assumé le leadership parmi toutes les sociétés humaines. Même si certains de ses éléments peuvent être fortement contestés, il ne faut pas renier ses racines profondes. C'est en les assumant effectivement qu'on pourra s'ouvrir avec toute sa richesse personnelle aux autres civilisations et sociétés d'aujourd'hui.

D'ailleurs, comment expliquer la si vaste immigration mondiale vers l'Occident? Sans aucun doute pour des motifs économiques, mais également à cause de cet eldorado que représente l'Occident chez les autres sociétés.

Pourquoi alors évacuer cette conception occidentale du programme d'histoire au profit d'une prétendue objectivité? Voudrait-on, consciemment ou inconsciemment, enlever aux futurs Québécois le substrat culturel auquel ils peuvent encore s'identifier. On peut s'ouvrir plus facilement aux autres sociétés quand on a un cadre qui permet de s'identifier soi-même!

c) les temps forts

Voilà une innovation importante qui a été apportée par le programme d'histoire générale 085-214 des années 80. Certains se posent les questions suivantes: devrait-on conserver ces temps forts? Sinon, par quoi les remplacer? Voilà des interrogations auxquelles il serait bon de répondre avant de tout chambarder.

Nous pensons qu'il faut garder ces temps forts, puisque le sujet d'étude de ce programme concerne l'histoire universelle. Comment peut-on enseigner l'histoire universelle en moins de deux années sans se référer pratiquement à des points forts? D'ailleurs, ce sont dans les moments forts de l'histoire que la société occidentale a puisé ses éléments essentiels. Je souhaite que les nouveaux programmes d'études en histoire (première et deuxième secondaire) continuent à utiliser ces temps forts, si utiles dans un enseignement idéal de l'histoire générale.

d) durée

Dans le programme actuel d'histoire générale, le ministère de l'Éducation propose quatre unités ou l'équivalent de cent heures. Ce qui est nettement insatisfaisant, comme on l'a démontré dans les sections précédentes.

En répartissant ce programme d'études 085-214 sur deux ans (incluant évidemment l'éducation de la citoyenneté et en lui donnant trois unités pour chacune des années visées), il nous semble que ce soit raisonnable et facile d'application.

En autant que le temps alloué ne soit pas sabré de façon inconsidérée par les autorités compétentes (commissions scolaires ou direction d'établissement scolaire), chargées de la répartition de l'horaire. On ne peut tabler malheureusement sur ce qui s'est fait dans le passé. Le fonctionnaire mentionné précédemment a été incapable de nous rassurer sur ce point.

Il faudrait leur accorder au minimum deux périodes équivalentes à une heure chacune. Elles pourraient difficilement être réduites à une heure sans que cet enseignement ne devienne ridicule. Mais le ridicule dans le monde de l'éducation québécois ne semble pas tuer. Si l'on veut intégrer l'éducation de la citoyenneté et s'ouvrir aux autres sociétés non occidentales, il convient de lui accorder en terme de temps ce qui lui est dévolu minimalement par le ministère de l'Éducation !

e) la division du programme

En tenant compte de l'âge des élèves visés par ces

deux nouveaux programmes d'études et des prémisses citées précédemment (a-d), nous proposons la division suivante qui respecte les premières décisions ministérielles.

(1) proposée

La première secondaire devrait regrouper les trois premiers modules du programme actuel d'histoire générale 085-214: initiation à l'histoire et ses matériaux (premier), la Préhistoire (deuxième) et l'Antiquité (troisième).

Tandis qu'en deuxième secondaire, le programme embrasserait l'ensemble de l'évolution occidentale avec les quatre derniers modules du présent programme d'histoire générale: le Moyen Âge (quatrième), la Renaissance (cinquième), l'Ère des révolutions (sixième) et le Siècle actuel (septième).

(2) motifs

Je crois que si l'on se fie aux anciens programmes d'études en histoire et aux habitudes des maîtres de l'élémentaire, on peut raisonnablement croire qu'il n'y aurait pas beaucoup d'histoire enseignée au niveau primaire. Même si l'on nous en donne, en haut lieu, les plus solides assurances qui ne reflètent malheureusement pas l'expérience vécue par les élèves reçus au secondaire.

Voilà pourquoi une bonne initiation à la science historique pourrait prendre au minimum deux mois ou huit cours. Après quoi, l'étude de la Préhistoire devrait prendre également trois mois ou douze cours, incluant une attention particulière aux autres grands foyers antiques de civilisation (Mésopotamie, Égypte, Inde et Chine). Enfin, l'étude de l'Antiquité, base de la citoyenneté occidentale, requerrait, elle aussi, trois mois auxquels il faudrait ajouter un mois pour la révision finale.

Cette division de la matière respecterait la psychologie des élèves qui viennent tout juste d'entrer dans un nouveau cycle d'études et, souvent, dans un nouveau bâtiment.

En ce qui concerne le contenu du deuxième secondaire, il s'agirait d'un bloc cohérent susceptible d'être plus facilement assimilé par des élèves un peu plus développés au plan psychologique. D'ailleurs, le module intitulé «Moyen Âge» est si difficile à comprendre, qu'il serait logiquement et psychologiquement préférable de l'incorporer au contenu du programme d'histoire de deuxième secondaire axé sur la civilisation occidentale.

f) éducation de la citoyenneté

Avec une telle division, on pourrait assurer une formation de la citoyenneté qui serait intégrée graduellement au contenu: après les fondements de la citoyenneté (Antiquité athénienne et romaine), on pourrait s'attaquer à quelque chose de plus difficile (l'Ère des révolutions) avant d'aborder la dimension internationale de toute véritable citoyenneté (organismes internationaux et conscience des inégalités sociales) du Siècle actuel.

g) ouverture aux autres sociétés non-occidentales

Nous souscrivons entièrement à l'idée de son intégration complète dans les programmes d'histoire du premier cycle au secondaire (première et deuxième année), ce qui représenterait «un plus» dans le cadre de l'évolution actuelle de la société québécoise. Cette insertion pourrait facilement se faire dans le cadre du programme d'histoire générale 085-214 en profitant pleinement des occasions offertes par chacun des modules existants. Nous ne reviendrons pas sur cette démonstration déjà faite dans la partie précédente de cet article. Qu'il suffise de s'y reporter.

L'HISTOIRE QUI S'ENSEIGNE

...recommandations...

h) la formation des maîtres

Par rapport aux exigences du ministère de l'Éducation énoncées précédemment (éducation de la citoyenneté et ouverture aux sociétés non-occidentales), il faudrait que la formation des maîtres prépare beaucoup mieux les enseignants chargés de ces futurs programmes. Car ces derniers devront être spécialement compétents dans au moins trois domaines précis: (1) l'histoire, (2) la citoyenneté et (3) le monde non-occidental.

Un autre point qui nous fait particulièrement peur, c'est l'absence de culture caractéristique chez ceux qui nous succéderont comme professeurs d'histoire. Comment pourront-ils répondre à la multitude de questions immanquablement posées par les élèves lors de l'étude des principales époques historiques? Certains évoqueront que c'est la mentalité moderne qui crée cette absence de culture si désolante, et que cela ne paraîtra pas trop face à des élèves issus d'une culture télévisuelle basée sur l'instantané.

Enfin, le fonctionnaire du ministère de l'Éducation cité a été incapable de nous rassurer sur la question suivante: est-ce que les enseignants de ces nouveaux programmes d'études en histoire seront nécessairement des maîtres qualifiés

dans la discipline historique? Compte tenu des compressions budgétaires, des enseignants dont on doit combler la tâche et du nombre de postes de professeur d'histoire disponibles, il est à craindre, qu'encore une fois, des personnes non qualifiées seront appelées à donner ces cours. Cela conduirait à donner des cours à rabais si contraires à l'importance de l'histoire dans la construction d'une solide formation générale.

Deux exemples viennent immédiatement à l'esprit. Dans une institution privée montréalaise, l'autorité compétente avait arrondi la tâche d'un professeur de français avec un cours d'histoire. Cette enseignante d'occasion avait oublié d'expliquer la notion d'«Occident» à ses élèves. Lors du dernier examen ministériel en histoire 085-214 (en 1991), il y avait cinq questions portant sur cette notion capitale. On peut imaginer facilement les résultats désastreux de ses élèves à cet examen! Dans une autre institution privée, on avait donné deux classes d'histoire à une spécialiste en économie familiale, afin de compléter sa tâche d'enseignement. La seule chose que put faire cette dame de bonne volonté, fut de suivre à la ligne le manuel utilisé! Ces deux exemples suffisent à dénoncer ce genre de situation

malheureusement trop fréquente dans notre système et qui donne une mauvaise image du cours d'histoire. Il est indéniable que seuls les spécialistes de la discipline devraient se charger de l'enseignement de l'histoire.

CONCLUSION

En dépit de la longueur de cet article, je pense qu'il contient des éléments de réflexion utiles à la construction des futurs cours.

La base de ces réflexions soumises à l'attention des concepteurs de ces nouveaux programmes d'études repose sur une expérience personnelle d'une vingtaine d'années d'enseignement du programme d'histoire générale 085-214 en deuxième secondaire.

J'ai eu la chance et le privilège de m'adresser à des élèves doués, ce qui a facilité évidemment ma tâche et permis de réaliser l'ensemble du programme d'histoire générale, incluant même le module VII consacré au Siècle actuel.

Toutefois, j'ai pensé davantage à ceux qui ont une clientèle d'élèves de moyen ou faible calibre, peu enclins à travailler et surtout manquant d'instruments appropriés. Cet éclairage particulier explique donc l'ensemble des

réflexions émises dans cet article.

Quoi qu'il arrive dans l'élaboration des nouveaux programmes d'études en histoire, il reste que l'enseignant demeure fondamentalement au coeur de toute réforme éducative, surtout en histoire. Un maître intéressant, cultivé et emporté par la passion réussira toujours à captiver l'attention de ses élèves et à susciter les motivations nécessaires pour réussir dans la discipline de l'histoire. Voilà pourquoi il faudrait recentrer tous les efforts de la réforme dans le choix et la préparation des futurs enseignants dans cette discipline formidable et indispensable que constitue l'histoire dans un monde en pleine évolution.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) «Éviter les pièges de la facilité: objectivité, idéologie et langage politiquement correct dans le programme d'histoire générale 085-214», *TRACES*, vol. 34, n° 1 (janvier-février 1996): 35-37.
- 2) «Un programme à réviser: les objectifs facultatifs en histoire générale», *TRACES*, vol. 32, n° 5 (novembre-décembre 1994): 25-28.
- 3) «La place des femmes dans le programme d'histoire générale 085-214», *TRACES*, vol. 27, n° 2 (mars-avril 1990): 36-40.

DES INCONTOURNABLES

JEAN-CLAUDE RICHARD
COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

IL EST DES ANNIVERSAIRES QUE L'ON DOIT AU MOINS SOULIGNER SI L'ON VEUT RESTER DANS LES BONNES GRÂCES DE NOTRE MUSE BIEN-AIMÉE. VOICI DONC, EN VRAC, QUELQUES ÉVÉNEMENTS AUXQUELS LE PASSAGE DU TEMPS A CONFÉRÉ UNE CERTAINE AURA ET DONT CLIO ET CEUX QUI LA FRÉQUENTENT SE SOUVIENDRONT AVEC, SELON LE CAS, DES SENTIMENTS DE JOIE, DE TRISTESSE OU DE NOSTALGIE, MAIS JAMAIS D'INDIFFÉRENCE.

La RHAF

Tout d'abord, rappelons un anniversaire qui est presque passé inaperçu; ce qui eût été dommage vu, d'une part, l'impact que l'événement à commémorer a exercé dans les milieux de l'histoire québécoise, et, d'autre part, l'opprobre dont nous aurions dû nous-mêmes nous couvrir si nous eussions oublié de vous inviter à dépoussiérer le petit coin de mémoire où vous en aviez remisé le souvenir. Je veux évidemment parler du 50^e anniversaire de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (RHAF).

C'est en effet en 1947, comme le souligne Jacques Rouillard responsable du numéro d'automne 1997 (Vol. 51 #2) — que la RHAF consacre à l'événement —, que Lionel Groulx fondait le périodique destiné «à affirmer la présence des Canadiens français dans le domaine de la recherche historique»

Le numéro spécial s'articule autour du thème des «pratiques de l'histoire de l'Amérique française depuis 50 ans» et présente des textes signés, par Patrice Régimbald, Ronald Rudin,

Réal Bélanger, Gérard Bouchard, Andrée Lévesque, Yvan Lamonde et Jean Roy.

C'est un numéro à lire.

La révolution manquée

Il y a 150 ans, une partie de la population allemande échouait dans sa tentative de déposer la monarchie et la noblesse et d'instaurer un État démocratique de type républicain. Sur les barricades érigées à Berlin en mars 1848, on trouvait au premier plan les compagnons-artisans, que le développement industriel avait déracinés, et qui protestaient violemment contre la faim et la paupérisation. Le «Kartätschen-Prinz» — mot à mot: «Prince-la-mitraille» — qui les fit massacrer devint, plus tard, l'empereur Guillaume I.

Israël

1948: naissance de l'État d'Israël et début du drame du peuple palestinien. Sur fond de confusion, de bruit de bottes et de mauvaise foi partagée. On veut «rejeter Israël à la mer», Israël qui, de son côté n'est peut-être pas si désolé de pouvoir

agrandir notablement le territoire que les Nations Unies lui avaient originellement imparti.

Et ça dure encore.

Déclaration universelle des droits de l'homme

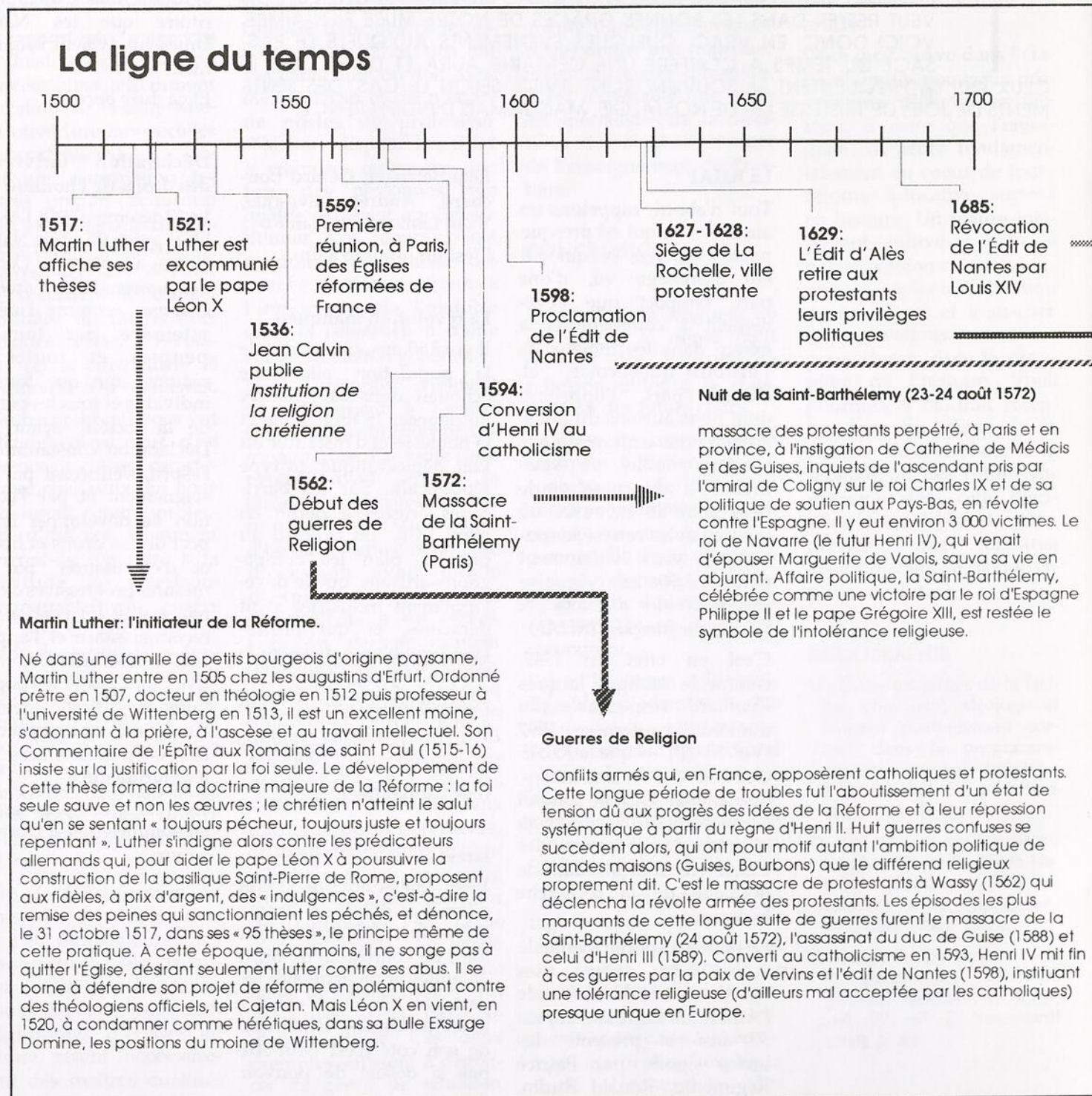
Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. «comme l'idéal à atteindre par tous les peuples et toutes les nations, afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent par l'enseignement et par l'éducation de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.»

Cinquante ans plus tard, où en sommes-nous? Dossier à suivre.

L'ÉDIT DE NANTES

LE 13 AVRIL 1598, EN ENTRANT DANS LA CITÉ DES DUCS DE BRETAGNE, HENRI IV ALLAIT IMPOSER À LA FRANCE LA PREMIÈRE PAIX DURABLE ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS. LA FRANCE DEVIENT LE SEUL PAYS OÙ LE ROI ADMET QUE SES SUJETS PUISSENT ÊTRE D'UNE AUTRE RELIGION QUE LA SIENNE. POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE, L'«ERREUR» ÉTAIT TOLÉRÉE. C'EST LA SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, LA LAÏCITÉ, QUI POINTE LE NEZ. VOICI DES REPÈRES.

Source: *L'Express* (12/02/98 et 9/04/98) et *Larousse multimédia encyclopédique*.



CONTENU

On désigne sous le nom d'édit de Nantes un ensemble de quatre textes :

- Un édit général (avril 1598) comportant un préambule sur la situation politique du pays et 92 articles
- 56 articles secrets (2 mai 1598) contenant une série de mesures relatives à des villes ou à des particuliers, mais aussi des dispositions de portée plus large complétant l'édit général.
- Deux brevets, datés des 3 et 30 avril 1598, portant notamment sur la rémunération des pasteurs et l'octroi aux protestants de « places de sûreté » (places fortes destinées à garantir leur sécurité). Replacé dans son contexte, cet acte n'a rien d'exceptionnel. Il est le dernier des édits de pacification qui ont mis fin aux huit guerres de Religion de la seconde moitié du XVI^e siècle. Son originalité réside dans sa longévité (il a été appliqué pendant 87 ans).

Révocation de l'Édit de Nantes

Édit signé par Louis XIV à Fontainebleau, qui supprima tous les droits accordés par Henri IV aux protestants. Cette révocation, précédée par une persécution (dragonnades), entraîna notamment la démolition des temples et priva la France de 200 000 à 300 000 sujets, qui émigrèrent en Suisse, en Allemagne, en Afrique du Sud, etc.

La Rochelle

Grâce à son port, La Rochelle se développa durant la guerre de Cent Ans puis après la découverte de l'Amérique. Gagnée au protestantisme au XVI^e siècle, la ville fut assiégée par Richelieu (1627-28) qui triompha de l'opiniâtre résistance du maire Guiton et de la flotte anglaise venue à son secours.

Richelieu
Pour vaincre les protestants et les couper de l'aide anglaise, il assiège La Rochelle, qui capitule (1628). La paix d'Alès (1629) marque la défaite finale du protestantisme politique français.

Édit de Nantes

Édit signé par Henri IV à Nantes le 13 avril 1598, qui définit les droits des protestants en France et mit fin aux guerres de Religion. Du point de vue religieux, les protestants étaient libres de pratiquer leur culte dans deux localités par bailliage et pouvaient également tenir des assemblées. Du point de vue politique, l'État leur accordait des garanties juridiques (tribunaux moitié catholiques, moitié protestants, appelés « chambres mi-parties »), politiques (accès à toutes les charges) et militaires (une centaine de places de sûreté).

Calvin

réformateur français (Noyon 1509 - Genève 1564). Se destinant à la carrière ecclésiastique, Calvin fait ses études à Paris, où il se lie aux milieux novateurs qu'inspirent Lefèvre d'Étaples, Guillaume Budé et Nicolas Cop, recteur de l'Université. Mais en 1533 il est compromis dans le scandale d'une prédication de celui-ci, à la rédaction de laquelle il a collaboré et qui prend parti pour les thèses de Luther. Dès lors, fuyant l'Inquisition et prêchant la Réforme, Calvin erre de ville en ville. À Bâle, en 1536, il publie en latin son Institution de la religion chrétienne, dont l'édition française paraîtra en plusieurs versions successives de 1541 à 1560. Sa rencontre avec le réformateur genevois Guillaume Farel l'incite à s'établir à Genève, où il séjourne de 1536 à 1538 avant d'en être chassé par les autorités à la suite d'un différend concernant l'autonomie des Églises. Il passe alors trois ans (1538-1541) à Strasbourg, où il enseigne la théologie. Il y rédige sa célèbre Épître à Sadolet, apologie de la Réforme, et son Petit Traité de la Sainte Cène. Rappelé en 1541 à Genève, d'où il ne partira plus, Calvin peut désormais y édifier une communauté réformée correspondant à ses vues et faire de cette ville une « cité-Église » régie par les principes de l'Évangile. En 1555, sa victoire à la fois politique et religieuse est assurée, bien qu'assombrie par une certaine intolérance, notamment lors de l'exécution, en 1553, du protestant Michel Servet. Néanmoins, jusqu'à la mort de Calvin (1564), la paix règne dans Genève, devenue un havre de sécurité pour les réformés persécutés et dotée, dès 1559, d'une Académie qui, sous la direction de Théodore de Bèze, forme une élite qui répandra la Réforme en Europe, tandis qu'un accord est conclu avec les autres Églises de Suisse (au prix, cependant, d'une rupture avec les luthériens allemands).

D'AUTRES REPÈRES UTILES...

La Réforme

Le mouvement religieux qui, entre 1517 et 1570, a soustrait l'Europe du Nord-Ouest et du Nord à l'obédience du catholicisme romain et qui a donné naissance aux Églises protestantes a pris le nom de « Réforme » (ou de « Réformation ») pour marquer son souci d'un renouvellement radical du christianisme face à ce qu'il considérait comme une trahison, par l'Église institutionnelle, de l'idéal évangélique.

Les origines de la Réforme

Depuis sa rupture avec le monde chrétien oriental, en 1054, l'Église d'Occident avait réussi à triompher de plusieurs hérésies ou tentatives de dissidence, notamment celles des vaudois au XII^e siècle, des cathares au XIII^e, de John Wycliffe au XIV^e, de Jan Hus au XV^e. Mais le mouvement dont l'initiateur fut Martin Luther (1483-1546) allait séparer les pays germaniques, scandinaves et britanniques de l'Église romaine, créant ainsi une opposition entre cet ensemble protestant et l'Europe méditerranéenne et latine. Son succès s'explique par un renouveau de la sensibilité religieuse, qui, hantée par les malheurs du temps et l'idée de la mort, se révoltait contre les préoccupations séculières et les abus de la papauté et des prélats ; l'ouverture des esprits à l'idée d'un sacerdoce universel ou d'une participation réelle des « simples âmes » à la vie de l'Église, en réaction contre les privilèges des clercs ; un intérêt nouveau pour la Bible, dont le développement de l'imprimerie assurait la diffusion. Mais certains courants philosophiques, théologiques et littéraires (tels que le rejet de la pensée médiévale et le retour aux sources antiques prônés par la Renaissance), ainsi que divers facteurs économiques et sociaux, jouèrent aussi un rôle important.

Diversité et unité du mouvement réformateur

Mais le mouvement évangélique se révèle dès lors éclaté entre plusieurs tendances, dont chacune, à la suite des luthériens, élabore sa propre confession de foi. Il comprend trois pôles : Wittenberg, mais aussi Zurich, sous l'autorité de Zwingli, et Strasbourg, qui, sous celle de Bucer et en union avec trois autres villes de l'Allemagne du Sud (Constance, Lindau et Memmingen), prend ses distances envers Luther dans sa profession de foi dite « tétrapolitaine ». De plus, en 1527, un synode d'anabaptistes avait déjà présenté la sienne. À côté de ce phénomène d'éclatement du monde luthérien, qui ne retrouvera son unité doctrinale que vers 1580, il faut mentionner la place spécifique du courant réformé qu'anime Jean Calvin et qui plante en France et à Genève un autre protestantisme, de type presbytérien. Ainsi, hormis des communautés baptistes, illuministes ou millénaristes, la Réforme est alors représentée par deux types d'Églises concurrentes, les unes luthériennes, les autres calvinistes, ou « réformées ». Celles-ci, tandis qu'en 1549 Calvin passe un accord avec Zurich, gagneront la Pologne, la Bohême, la Hongrie, les Pays-Bas, l'Écosse (où se développe, avec John Knox, en 1560, une Église locale « presbytérienne »). En Angleterre, par la rupture du roi Henri VIII avec le pape Clément VII, le mouvement réformateur prendra une orientation encore différente, l'anglicanisme, qui représente une voie moyenne entre le protestantisme et le catholicisme. En marge de ces grands courants, qui se constituent en Églises organisées, se développeront, depuis les anabaptistes jusqu'aux méthodistes, des mouvements parallèles moins institutionnalisés (dits parfois « non conformistes ») mais se présentant comme issus de la Réforme.

Calvinisme

L'idée centrale de la théologie de Calvin est celle de la transcendance et de la souveraineté de Dieu. Cette transcendance est telle qu'il est impossible d'affirmer quoi que ce soit de Dieu s'il ne se révèle pas lui-même. C'est l'Écriture, parole de Dieu, qui est, à l'exclusion de toute autre approche, la seule ouverture possible sur le mystère de celui-ci. L'intelligence et la volonté humaines sont, en effet, perverties ; l'homme est mauvais, non par nature, mais en sa nature, qui est corrompue à la suite du péché originel ; il ne peut donc qu'être rejeté par Dieu. Mais le Seigneur en sa miséricorde a envoyé son Fils pour faire œuvre de salut. Tous les hommes pourtant ne sont pas rachetés : « Les uns sont prédestinés à salut, les autres à damnation. » Cette double prédestination, scandaleuse en soi, ne peut que renvoyer le croyant à une attitude de confiance qui refuse de demander des comptes à un Dieu souverainement juste et maître de ses actes. En conséquence, les sacrements (essentiellement le baptême et la Sainte Cène) ne sont pas des canaux de la grâce, mais seulement des signes de la foi.

Luthéranisme

À la différence du calvinisme (Voir aussi : CALVINISME), qui constitue un système théologique rigoureux, le luthéranisme se présente plutôt comme une dynamique spirituelle soucieuse de réagir contre la décadence de la religion instituée. Bénéficiant de l'appui des princes allemands unis contre l'empereur dans la ligue de Smalkalde (1531), il s'étendra bientôt à travers toute l'Europe et inspirera les autres mouvements réformateurs. Grâce à la paix d'Augsbourg (1555), qui donne vigueur au principe *cujus regio, ejus religio* « pour tel pays, telle religion », il sera solidement implanté, à la fin du XVI^e siècle, dans l'Allemagne du Nord et du Centre, ainsi qu'en Alsace et dans les pays scandinaves. On compte aujourd'hui plus de 71 millions de luthériens dans le monde (dont 38 millions en Allemagne, 14 en Scandinavie et 5,5 aux États-Unis). En 1947 a été fondée à Lund la Fédération luthérienne mondiale (F. L. M.), qui est membre du Conseil œcuménique des Églises.

ÊTRE NOIR

CHARLEMAGNE
COLLABORATION SPÉCIALE

GORDON BLACKMAN, PROFESSEUR D'HISTOIRE À L'ÉCOLE JOHN RENNIE (DANS L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL) ET FINALISTE, EN 1997, AU PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'EXCELLENCE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE, NOUS A FAIT PARVENIR UN DOSSIER ILLUSTRANT LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR SES ÉLÈVES DE RACE NOIRE DANS LE CADRE DU PROJET SUR LA PLACE DES NOIRS DANS L'HISTOIRE DU QUÉBEC ET DU CANADA. DANS CE DOSSIER, LE *BLACK HISTORY MAGAZINE* 93 CONTIENT DE NOMBREUX POÈMES QUI EXPRIMENT LES SENTIMENTS RESENTIS PAR DE JEUNES ÉLÈVES D'ORIGINE NOIRE. NOUS EN AVONS RETENUS QUELQUES-UNS QUE NOTRE COLLABORATEUR, CHARLEMAGNE A TRADUIT. BONNE LECTURE.

REVENIR EN ARRIÈRE ?

Rachel Wilson

Qu'est-ce que ça veut dire, être Noir?
Qu'est-ce que ça signifie?
Cela signifie-t-il que nous devons revenir en arrière?
Est-ce cela?
Revenir à ces jours où nous étions piégés?
Non! jamais!
Je ne retournerai jamais en arrière!
Jamais!
Revenir à ces jours d'épreuve et de brutalité;
À ces jours de souffrance et de désespoir,
Y retourneriez-vous?
J'irais plutôt de l'avant
En compagnie d'une nouvelle génération.
Et la perspective d'un futur plus radieux
Que celui qu'ont connu nos ancêtres.
Ne revenons jamais en arrière.
Jamais. Non! jamais!

Black History Magazine 93, p. 45

POURQUOI ?

Stacey Smith

Pourquoi souffrons-nous?
Est-ce à cause de notre culture,
Ou est-ce notre couleur?
Quand nous marchons dans la rue,
Les gens nous regardent et nous méprisent.
Les gens à la peau blanche nous lancent des quolibets, crachent sur nos pas et nous tournent le dos.
Mammy, j'ai peur; je ne comprends pas: nous sommes tous semblables, n'est-ce pas?
Je suis si seul d'être le seul Noir de la classe.
Mes condisciples blancs me tournent autour; ils rient et prennent des airs étranges.
Pourquoi?
Ne m'aiment-ils pas?
Suis-je si dérangeant?
Que quelqu'un me réponde, de grâce!
Aurai-je un jour l'esprit libre?

Black History Magazine 93, p. 54

UN BRUN PLUS CLAIR

Sharlene Romeo

Elle a les cheveux crépus
J'ai les cheveux longs et soyeux
Elle a les lèvres épaisses
J'ai des lèvres minces
Elle est noire
Alors que je suis d'un brun plus clair
Elle a le nez épaté
Mon nez est droit
Elle a une forte carrure
Je suis mince et délicate
Elle est noire
Alors que je suis d'un brun plus clair
Elle supporte la honte
Je reçois les louanges
Elle rencontre la haine
J'accueille l'amour
Elle est noire
Alors que je suis d'un brun plus clair
Elle doit encore se battre pour faire son chemin
Alors que je trône au sommet
Elle est noire
Alors que je suis d'un brun plus clair

Black History Magazine 93, p. 48

J'AI VU, LU, ENTENDU

L'HISTOIRE DU VOTE AU CANADA

JEAN-CLAUDE RICHARD

COMITÉ DE RÉDACTION — TRACES

ÉLECTIONS CANADA VIENT DE METTRE SUR LE MARCHÉ *L'HISTOIRE DU VOTE AU CANADA*, QUI RETRACE L'ÉVOLUTION DU DROIT DE VOTE FÉDÉRAL À PARTIR DE LA PREMIÈRE ÉLECTION AU PAYS (HALIFAX, 1758) JUSQU'À NOS JOURS. L'OUVRAGE PRÉSENTE UN INTÉRÊT CERTAIN POUR LES ENSEIGNANTS D'HISTOIRE NATIONALE.

Le livre comporte trois chapitres: de 1758 à la Confédération, de la Confédération à 1920 et, enfin, de 1920 à aujourd'hui. Chaque chapitre analyse les courants sociaux de l'époque, leurs effets sur l'évolution du droit de vote et les débats

qui ont entouré les diverses réformes électorales.

Illustrations, photographies, citations complètent utilement et agréablement ce bébé des Éditions du gouvernement du Canada. *L'histoire du vote au Canada* analyse également l'évolution des règles d'ad-

missibilité liées à l'âge, à la profession, à la langue, à la citoyenneté, au revenu et à la propriété.

On y trouve enfin des chronologies, un index, une bibliographie et une annexe traitant de la participation électorale depuis la Confédération.

Bref, un ouvrage indispen-

sable à quiconque s'intéresse à l'évolution de la démocratie canadienne.

Coût:

Canada: 29,95 \$ CAN

Autres pays: 29,95 \$ US

Où?

Téléphone: (819) 956-4800

Télécopie: (819) 994-1498
ou 1 800 565-7945 (Visa ou Mastercard)

Internet:

<http://publications.tpsgc.gc.ca>

TITRES DISPONIBLES

Frère André
Olivar Asselin
Barrin de La Galissonnière
Alexander Graham Bell
Norman Bethune
J.-A. Bombardier
Paul-Émile Borduas
Robert Bourassa
Henri Bourassa
Marguerite Bourgeoys
Étienne Brûlé
J.-Narcisse Cardinal
Emily Carr
George-Étienne Cartier
Thérèse Casgrain
Samuel de Champlain
Adolphe Chapleau
P.-J.-Olivier Chauveau
Christophe Colomb
Napoléon Comeau
Crowfoot
Samuel Cunard
Alphonse Desjardins
Gabriel Dumont
Timothy Eaton

Marc-Aurèle Fortin
Armand Frappier
Charles Gill
Glenn Gould
Lionel Groulx
Rosalie Cadron-Jetté
Daniel Johnson
Sir H.-G. Joly de Lotbinière
Claude Jutra
André Laurendeau
Sir Wilfrid Laurier
Pierre LeMoine d'Iberville
Marie de l'Incarnation
Marguerite d'Youville
Mackenzie King
Norval Morrisseau
La Vérendrye
L.-H. Lafontaine
Jeanne Leber
Paul-Émile Léger
René Lévesque
Allan Napier MacNab
Jeanne Mance
Frère Marie-Victorin
Norman McLaren

Sam McLaughlin
Honoré Mercier
William H. Merritt
Émile Nelligan
Louis-Joseph Papineau
Alfred Pellan
Poundmaker
Pierre-Esprit Radisson
Maisonnette
Maurice Richard
Louis Riel
Egerton Ryerson
Catherine de Saint-Augustin
Louis Saint-Laurent
Laura Secord
Dr Hans Selye
Elizabeth Simcoe
L.-A. Taschereau
Kateri Tékakwitha
David Thompson
William Van Horne
Georges Vanier
Madeleine de Verchères
Les 27 premiers ministres
Gabrielle Roy

CÉLÉBRITÉS / Collection biographique

Gabrielle Roy
Geneviève Roy

Nouveauté



4350, avenue
de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252
Adresse Internet:
<http://www.lidéc.qc.ca>

TITRE À VENIR

Fernand Séguin

**Secondaire et
littérature**

Biographies pouvant servir de matériel
complémentaire, en sciences humaines au secondaire.

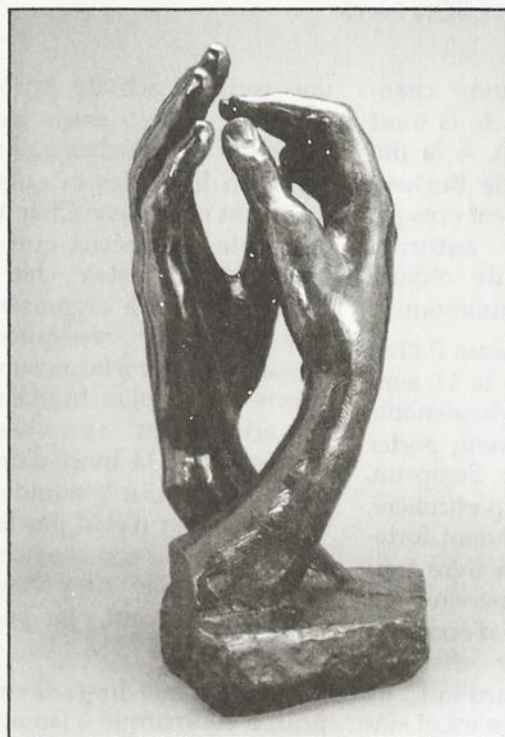
RODIN À QUÉBEC

JEAN-CLAUDE RICHARD
DIRECTEUR—TRACES

«S I VOUS NE VOYEZ PAS RODIN, VOUS PASSEZ À CÔTÉ D'UN MONUMENT» PEUT-ON LIRE EN TÊTE DU DÉPLIANT PUBLICITAIRE QUI PROMeut L'EXPOSITION PRINCIPALE QUE L'ON POURRA VOIR, DU 4 JUIN AU 6 SEPTEMBRE 1998, AU MUSÉE DU QUÉBEC. RAREMENT, UN SLOGAN PUBLICITAIRE EST-IL TOMBÉ PLUS JUSTE. IL FAUT ABSOLUMENT QUE VOUS PARTICIPIÉZ À CET ÉVÈNEMENT; SINON, VOUS LE REGRETTÉREZ. CETTE EXPOSITION EST UNE EXCLUSIVITÉ NORD-AMÉRICAINE.

Le sculpteur Auguste Rodin occupe une place de choix parmi les artistes français de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle. Il fut sans contredit — et il est demeuré — l'un des artistes les plus célèbres du monde. Même si ses oeuvres «bouscullaient les idées traditionnelles quand au but et à la nature de l'oeuvre sculptée», sa renommée se répandit dans le monde, en particulier en Amérique du Nord, où ses sculptures furent très recherchées à partir des années 1840.

L'exposition que présente le Musée du Québec permet au visiteur de se familiariser avec l'oeuvre de l'artiste ou d'en approfondir divers aspects. Outre les bronzes, on peut admirer des marbres et des plâtres exceptionnellement prêtés par le Musée Rodin de Paris, des dessins, des gravures, en tout 137 oeuvres de l'artiste auxquelles s'ajoutent une huile sur toile du peintre René Avigdor intitulée *Rodin dans son atelier*, ainsi que des photos réalisées par des photographes amis de Rodin. L'installation est remarquablement bien réussie — ce qui n'est pas le cas dans



Auguste Rodin *La Cathédrale*, 1908. Bronze, 63,2 x 31,3 cm. Collection privée, Montréal. (Photo: Musée du Québec, Patrick Altman)

tous les musées. Certaines salles sont impressionnantes. Ainsi, la salle 5, qui met à l'honneur *Le Monument aux Bourgeois de Calais*, permet d'admirer six sculptures représentant les bourgeois qui, en 1347, ont offert leur vie au roi Édouard III, roi d'Angleterre et petit-fils de Philippe IV de France, le premier des *Rois maudits*,

pour sauver leur ville de la destruction.

Les personnages sont disposés individuellement au centre de la salle d'exposition, comme s'ils participaient à une sorte de tragique procession au terme de laquelle, abattus, déchirés, mais résignés ils devront faire face à leur inexorable destin.

En pénétrant dans la salle 4, c'est *Le Monument à Victor Hugo* qui s'impose à vous. Le

poète est assis, main gauche étendue, prêtant l'oreille à *La Muse tragique*, penchée sur son épaule droite, et à *La Voix intérieure* (*La Méditation*), assise derrière lui. Dans ce monument, où Rodin a su exprimer toute la puissance de l'oeuvre de Victor Hugo, deux géants se rencontrent.

Parallèlement à l'exposition *Rodin à Québec*, le Musée du Québec présente, dans les salles 2 et 3, *Laliberté et Rodin*, qui nous permet de sentir l'influence que l'oeuvre de Rodin a exercée sur celle du sculpteur québécois.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos de cette exposition, mais l'espace nous manque. Voici donc des informations d'ordre pratique qui vous permettront de passer quelques heures agréables au cours de l'été.

Les billets sont vendus pour une date et une heure précises. Le billet portant la date et l'heure de la visite est également requis pour les moins de 16 ans.

Droits d'entrée (avant taxes et frais de service):

- Adultes: 10 \$
 - Aînés: 9 \$
 - Étudiants: 7 \$
 - Moins de 16 ans: gratuit
 - Personne handicapée accompagnée: 5,75 \$ chacun
- Prix spéciaux pour groupe

Où se procurer les billets:

Québec: Billetterie du Musée et Réseau Billetech (418) 643-8131

Montréal: Réseau Admission (514) 790-1245

Ailleurs: 1 888 88 RODIN

Groupes: (418) 528-9708

L'ÉCRITURE OU LA VIE

ANDRÉ CHARETTE

DIPLOMÉ EN ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

TANDIS QUE LE TEMPS PASSE, DE MOINS EN MOINS DE SURVIVANTS VICTIMES DES CAMPS DE CONCENTRATION SONT EN MESURE DE LIVRER UN TÉMOIGNAGE AUX LECTEURS. SONGEONS, EN CETTE AFFAIRE, À JORGE SEMPRUN. L'AUTEUR D'ORIGINE ESPAGNOLE A EU LE COURAGE DE PRENDRE LA PLUME AVEC *L'ÉCRITURE OU LA VIE*. IL S'AGIT, NI PLUS NI MOINS, D'UN RÉCIT FAISANT ÉTAT DE SON TRÈS FUNESTE SÉJOUR AU CAMP DE BUCHENWALD, PENDANT PLUSIEURS MOIS, C'EST-À-DIRE ENTRE JANVIER 1944 ET AVRIL 1945. LE VIEIL INTELLECTUEL AUJOURD'HUI ÂGÉ DE 75 ANS ÉTAIT ALORS COMMUNISTE ET APPUYA, PAR LE FAIT MÊME, LA CAUSE RÉPUBLICAINE DE SON PAYS.

Arrêté, Jorge Semprun prend le chemin de Buchenwald. La cheminée du crématoire se met en marche et ce, sans cesse pendant des semaines. Tous les prisonniers du camp — qu'ils soient Juifs ou non — se mettent au travail, exécutent différentes tâches par la force des choses. L'auteur raconte que l'étrange odeur se dirigeant vers le ciel avait fait fuir les oiseaux de l'Ettersberg, une colline située non loin du morbide chantier et qui symbolise toute l'ampleur du mal, voire la grandeur du nazisme. Un beau jour, Semprun sauva un Juif hongrois agonisant sous une montagne de

cadavres: le pauvre chantonnait la prière de la mort (c'est le kaddish). À la fin, les prisonniers de Buchenwald ne mangeaient presque plus, car les autorités avaient décidé de réduire les portions au minimum.

Le général américain Patton a libéré le camp le 11 avril 1945. L'un de ses lieutenants (Rosenfeld) est venu porter secours à Jorge Semprun, d'une façon toute particulière, en lui recommandant fortement d'écrire un livre traitant de son expérience au camp. Incapable d'écrire au départ, l'auteur offre au lecteur d'aujourd'hui un témoignage poignant et sincère. Quoi qu'on en dise,

une certaine activité intellectuelle existait entre les barbelés de Buchenwald: Semprun lisait des extraits de Brecht et de René Char à des poètes européens; quelques communistes cherchaient aussi à organiser une sorte de résistance morale. L'auteur a beaucoup appris sur le plan humain en échangeant avec ses compatriotes, la mort d'un ami affectait tout le monde. «Car l'horreur n'était pas le Mal, n'était pas son essence, du moins. Elle n'en était que l'habillement, la parure»¹.

Il est clair que Jorge Semprun a été marqué à jamais par Buchenwald. L'écrivain en rêve encore la nuit, la voix nerveuse de l'officier allemand hurlant du haut de la tour de contrôle résonne dans ses oreilles. Les souvenirs sont gravés dans la mémoire de chaque victime morte ou vivante. *L'Écriture ou la vie* sait jeter un regard critique face au communisme en dénonçant son caractère sectaire (songeons où la démesure, sinon les excès du totalitarisme ont mené)! Martin

Heidegger est à son tour contesté. En effet, l'auteur ne comprend pas pourquoi ce philosophe n'a jamais accepté de se prononcer concrètement quant à la question de la culpabilité allemande. Aussi, il veut éviter un autre massacre concernant le fanatisme religieux du monde arabe.

L'écriture ou la vie intéresse grandement le lecteur malgré l'abondance de détails. Jorge Semprun est retourné à Buchenwald en 1992 avec deux de ses petits-enfants. Le livre prisonnier revenait sur les lieux du crime absurde: le camp avait cessé ses activités depuis presque cinquante ans, mais la mémoire collective n'avait pas oublié. «C'est alors que j'ai entendu le murmure multiple des chants d'oiseaux. Ils étaient revenus sur l'Ettersberg, en fin de compte»².

1 Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, page 119, Gallimard, Paris, 1997, 396 pages.

2 *op. cit.*, p. 379.

Livres anciens rares ou épuisés

Listes disponibles :

- Histoire du Québec
- Arts et traditions populaires
- Littérature québécoise
- Contes et légendes

CLAUDE LANGEVIN

497, rue Fleury Ouest • Montréal (Québec) H3L 1V9
Téléphone : (514) 389-6898

Depuis 1947



DÉPÔT LÉGAL (Québec)

DEP700-H2L-M1-536109-1--0628---980701-1

BUREAU DEPOT LEGAL LIB

2275 HOLT

MONTREAL PQ H2G 3H1

2^e ex.

